

Chapitre 5

Obligation de rendre
compte du progrès
des femmes :
les femmes exigent
des résultats



Introduction

Lorsque l'on mesure les progrès réalisés par les femmes à l'aune des cibles que la communauté internationale s'est fixées, il est clair que beaucoup de choses ont changé mais il est tout aussi évident qu'il reste beaucoup à faire. La nouvelle étape consiste à identifier les institutions et les personnes susceptibles de faire aboutir les engagements pris et à trouver les moyens de leur faire rendre des comptes. Il s'agit des gouvernements et des entreprises commerciales au niveau national ; et au niveau mondial, des agences multilatérales, des institutions financières internationales et des institutions commerciales mondiales et régionales, notamment l'Organisation mondiale du commerce. Ce chapitre examine comment les femmes peuvent réussir à tenir les gouvernements responsables de la manière dont ils collectent et dépensent leurs fonds, et les entreprises de celle dont elles acquièrent leur argent.

« ... le développement rapide de nouvelles approches pour mesurer le progrès coïncide avec un intérêt croissant pour la création d'outils constructifs et participatifs qui permettent de faire respecter l'obligation redditionnelle et favorisent, aux niveaux communautaire et national, l'appropriation du processus par les femmes et les institutions ».

— Centre de la Tribune internationale des femmes (2000).

Comme le souligne le chapitre 1, la mondialisation est un processus international d'extension et de libéralisation des marchés qui a créé de nouvelles opportunités et de nouvelles incertitudes. Elle a par-tout transformé la vie des gens. Les femmes n'ont jamais participé à l'économie de marché en aussi grand nombre, mais leur condition est souvent précaire. La mondialisation est un phénomène inégal qui concentre le pouvoir économique dans un nombre toujours plus restreint de pays et d'entreprises. Elle réduit également les capacités des gouvernements à initier des politiques favorables au développement humain et à la parité des sexes.

Comme l'a montré le chapitre 2, les Etats se sont engagés, aux niveaux national et international, à faire avancer la condition des femmes. Mais les institutions non étatiques interfèrent – du fait de la mondialisation – avec leur capacité à favoriser ou freiner les progrès des femmes. Les organisations de la société civile, les syndicats, les chambres de commerce, les entreprises commerciales, les organismes multilatéraux et les institutions économiques internationales appartiennent tous à cet univers où se prennent désormais les décisions. Le pouvoir est passé du *Gouvernement* à la *gouvernance*. La gouvernance fait référence à un système de partenariats entre organisations gouvernementales, para-gouvernementales et non gouvernementales au sein duquel l'Etat n'est plus souverain mais représente le premier d'un groupe de partenaires égaux (Jessop 1995 : 575).

La question de savoir dans quelle mesure les Etats-Nations modernes ont en fait été « vidés » et



Encadré 1 : En Inde, la campagne pour le droit à l'information

Les efforts d'une petite organisation rurale du Rajasthan qui lutte pour le droit des pauvres — notamment des femmes pauvres — à un salaire minimum, a donné naissance à une campagne nationale pour le droit à l'information. Depuis 1994, le Mazdoor Kisan Shakti Sangathan (l'Association des travailleurs et des paysans pauvres) montre que l'accès à l'information aide à améliorer les moyens d'existence des populations pauvres. Au cours de réunions publiques ou audits sociaux, l'association exige que les responsables du gouvernement expliquent comment ils dépensent les fonds des projets de développement local. Un spectacle de marionnettes, au début des rencontres, met en scène les chefs de

villages, les hommes politiques et les responsables gouvernementaux qui détournent l'argent destiné au développement. Les travaux publics, notamment les projets d'assistance en cas de famine et de sécheresse qui emploient surtout des femmes, sont au centre des préoccupations. Les militants du MKSS, qui comptent de nombreuses femmes, comparent les dossiers officiels sur le travail effectué à ce qui a réellement été accompli. Ils cherchent à savoir où sont allés les fonds et qui a approuvé les dépenses. Des centaines de villageois participent à ces rencontres, ainsi que des avocats et des journalistes venus d'aussi loin que Delhi. Au fur et à mesure que les documents sont présentés, les travailleurs se rendent compte qu'ils ont perçu beaucoup moins que ce qui a été officiellement enregistré et que des personnes décédées depuis longtemps ont été payées dans le cadre de l'assistance sécheresse. Ils apostrophent fréquemment les responsables et exigent le retour de l'argent détourné des programmes destinés aux pauvres.

Ces réunions font partie d'une vaste campagne lancée par le MKSS dans le but de permettre aux populations de consulter les documents officiels et d'en obtenir des copies certifiées. En 1995, sous la pression d'un des leaders les plus célèbres du mouvement, Mme Aruna Roy, le principal ministre du Rajasthan a déclaré que les citoyens avaient le droit d'être informés des projets de développement locaux. Les administrateurs ont résisté mais ont finalement laissé la population inspecter les documents des bureaux locaux. Ce geste a provoqué davantage de protestations et le MKSS a lancé un mouvement de grève, soutenu par une presse favorable, les syndicats et quelques fonctionnaires de haut niveau.

Le mouvement pour le droit à l'information lie cette dernière à l'obligation redditionnelle en mettant en lumière les détournements des fonds pour le développement et le non respect des normes qui régissent le travail et l'environnement. La lutte s'est transformée en mouvement national pour le droit à l'information, non seulement en ce qui concerne les dépenses destinées au développement mais toutes les prises de décision officielles.

Source : Bhatia et Dreze 1998 ; Jenkins et Goetz 1999 ; Roy 1997.

ont perdu leur pouvoir, et dans quelle mesure ce pouvoir a simplement été redéployé pour faciliter le fonctionnement des marchés et des investissements internationaux, continue de susciter un débat vigoureux (Jessop 1997 : 573). Quel que soit le cas, il est clair que le glissement vers de plus larges structures de gouvernance signifie qu'aucune entité ne peut à elle seule impulser le progrès des femmes. L'obligation redditionnelle a désormais plusieurs dimensions et exige un processus multiforme. Les gouvernements demeurent cependant essentiels car ils doivent souvent mettre en application les politiques issues de la mondialisation des structures de gouvernance.

Le passage du gouvernement à la gouvernance crée des problèmes et des opportunités pour l'avancement des femmes. La concentration croissante du pouvoir décisionnaire quant à la politique économique des gouvernements, entre les mains des ministères des Finances et des banques centrales, par exemple, subordonne les politiques sociales aux indicateurs et aux critères dictés par les marchés. Cependant, l'insistance actuelle sur la formation de « partenariats » et la décentralisation ouvre de nouvelles perspectives aux femmes qui peuvent souvent exiger le respect de l'obligation redditionnelle au niveau local (voir encadré 1).

Comment les femmes peuvent-elles exiger le respect de l'obligation redditionnelle ?

Rendre des comptes signifie différentes choses pour différentes femmes et l'obligation redditionnelle peut être exercée de diverses manières. Les femmes jouent plusieurs rôles dans la société : elles sont citoyennes, productrices et prestataires de soins pour leurs familles et leurs communautés. Ces divers rôles leur permettent de demander des comptes sur le progrès de l'habilitation des femmes dans plusieurs secteurs.

- En tant que citoyennes et électrices, elles peuvent tenir les hommes politiques et les élus responsables, dans les bureaux de vote et par le truchement de l'opinion publique.
- En tant que représentantes élues, elles peuvent tenir les gouvernements responsables par le biais de la révision parlementaire des lois et des politiques et en se faisant les avocates d'une plus large représentation des femmes dans la vie politique.
- En tant que responsables gouvernementales et employées des départements ou des bureaux nationaux travaillant pour la parité des femmes, elles peuvent tenir les autres départements gouvernementaux responsables. En Turquie, par exemple, la Direction générale sur la condition et les problèmes des femmes a collaboré avec les ONG et l'infrastructure internationale des droits de l'homme pour tenir le gouvernement responsable des politiques des droits de l'homme. Un plus large dialogue avec les groupes de femmes a favorisé une plus grande responsabilité du gouvernement, ce qui a permis d'élargir le processus consultatif pour le sixième plan quinquennal du pays (Kardam et Ertürk 1999).
- En tant que membres des ONG et observatrices vigilantes, les femmes peuvent tenir les gouvernements et les entreprises responsables en assurant



une large diffusion aux rapports et en organisant des réunions et des manifestations. Par exemple, dans le cadre du processus d'évaluation Beijing+5, un rapport identifie des lois spécifiques qui, dans 45 pays, contredisent l'esprit et le texte du Programme d'action et des autres conventions des Nations Unies. Suite à ce rapport, plusieurs pays sont en train de réviser ou de changer leurs lois (*Equality Now* 1999).

Pour faire rendre des comptes aux différents acteurs, les femmes se doivent de participer activement à la politique et ne pas se contenter d'être les destinataires passives des programmes publics. L'obligation redditionnelle efficace exige l'autonomie, la transparence, une participation significative et un contrôle effectif. Pour atteindre des résultats, plusieurs conditions sont nécessaires, entre autres :

- L'existence d'associations libres et indépendantes, séparées de l'Etat. Ceci exige l'engagement de l'Etat à favoriser l'égalité des femmes et une atmosphère d'ouverture, dans l'ensemble de la société, aux questions intéressant les femmes. L'appui de l'Etat et l'accès garanti des groupes marginaux aux médias peuvent s'avérer nécessaires.
- Le droit des citoyens à l'information et à la participation. En outre, les Etats doivent tolérer les critiques et favoriser l'existence d'un espace pour le compromis entre partenaires sociaux. Il est également nécessaire que tous et toutes puissent participer à des « actions publiques », qui regroupent l'Etat, les groupes de pression et les militants politiques.
- Des ressources qui permettent aux femmes de contrôler les gouvernements, les institutions financières internationales et les entreprises afin de vérifier les informations diffusées sur les opérations et les procédures. De telles ressources doivent être disponibles d'une manière qui ne compromette pas l'autonomie des groupes de femmes.

Tenir les gouvernements responsables des engagements pris les des Conférences

Les conférences de l'ONU des années 90 ont été essentielles pour inscrire la question de l'égalité entre les sexes à l'ordre du jour mondial. Mais la mise en œuvre et le suivi sont indispensables si l'on veut obtenir des résultats significatifs au niveau national. Toutes les conférences des années 90 comportent un processus d'évaluation quinquennal qui demande aux gouvernements de présenter un rapport sur la mise en œuvre des engagements pris et d'y inclure réussites et obstacles. Cet examen est coordonné par

Encadré 2 : Beijing+5 : les engagements des gouvernements se traduisent-ils par des affectations budgétaires adéquates?

On peut tenir les gouvernements responsables en cherchant à savoir si leurs engagements se traduisent effectivement par des dépenses. Il est toutefois très difficile d'évaluer l'affectation de ressources à la mise en œuvre du Programme d'action, étant donné les énormes différences de richesses et de ressources entre les pays, et les façons diverses dont les gouvernements interprètent les dépenses de mise en œuvre. Le document d'examen et d'évaluation de Beijing+5 (ONU 2000b) qui analyse les rapports des gouvernements sur la mise en œuvre du Programme, ainsi qu'une étude des plans d'action nationaux réalisée par l'Organisation des femmes pour l'environnement et le développement (WEDO 1998), contiennent tous deux des estimations sur l'affectation des ressources.

Le document de Beijing+5 identifie trois tendances en termes de stratégie d'affectation des ressources :

- Les pays qui n'ont pas fait état d'affectation spécifique de leurs ressources budgétaires pour atteindre les objectifs du Programme.
- Les pays qui déclarent avoir ciblé des ressources à destination de programmes spécifiques conçus pour améliorer la condition des femmes.
- Les pays qui déclarent que le souci d'équité entre les sexes a été intégré à tous les niveaux du processus de budgétisation et dans tous les secteurs du budget.

Le document note l'absence de toute discussion au sujet de l'impact comparatif sur les femmes et les hommes des rubriques du budget qui ne ciblent pas les femmes. Or, dans la plupart des pays, elles représentent quelque 95 pour cent de l'ensemble des dépenses. Il note également que de nombreux pays en développement ont utilisé des ressources venues des organismes de l'ONU et d'autres agences internationales de développement afin de mettre en œuvre le Programme. La réduction des programmes sexospécifiques par les donateurs a donc des retombées significatives.

WEDO a estimé en 1998 que 31 pour cent des pays qui ont fait part de leurs efforts de mise en œuvre du Programme ont indiqué que les budgets des programmes destinés aux femmes ont augmenté depuis Beijing. Un nombre presque égal déclare qu'ils sont demeurés stationnaires et 9 pour cent signalent une baisse. En général, le budget réservé aux programmes destinés aux femmes ne représente qu'une petite partie du budget national. WEDO fait remarquer que la tendance à négliger les « questions féminines » est aggravée par les mesures d'austérité fiscale prises dans le cadre des programmes de restructuration imposés par le FMI et la Banque mondiale. Certains gouvernements déclarent avoir intégré des perspectives d'équité des sexes dans leurs départements et ministères, mais il est particulièrement difficile de le vérifier. Il semble que de nombreux gouvernements aient réservé des fonds pour les dépenses de la catégorie 1 (voir les diagrammes de l'encadré 6, pp. 116-118), mais peu d'entre eux couvrent les catégories 2 et 3.

Sources : ONU 2000b ; WEDO 1998.



Shoko Ishikawa

les organismes appropriés de l'ONU, et dans la plupart des cas, il se termine par une session spéciale de l'Assemblée générale. En juin 2000, l'Assemblée générale organise ces rencontres pour les conférences de Beijing et de Copenhague : Beijing+5 et Copenhague+5.

Beijing+5 : Femmes 2000

En 1995, dix ans après la fin de la Décennie des Nations Unies pour la femme, un examen des Stratégies pour l'an 2000 de Nairobi a permis de constater que le rythme de leur mise en œuvre a été particulièrement lent, au point de faire dérailler toute la politique (IWTC 2000a). C'est pourquoi le Programme d'action de Beijing a porté une attention particulière aux questions de mise en œuvre et de suivi. Il recommandait notamment que les gouvernements préparent avant 1996, des plans d'action nationaux précisant leurs stratégies de mise en œuvre, élaborées en consultation avec les principales institutions et les organisations de la société civile. Le Conseil économique et social de l'ONU (ECOSOC) avait demandé aux gouvernements de soumettre ces plans à la Division de l'ONU pour l'avancement des femmes, afin que la Commission de la condition de la femme puisse les évaluer à partir de mars 1997. L'UNIFEM a apporté son appui à de nombreux départements ou bureaux chargés des questions féminines au sein des gouvernements (connus sous le nom de mécanismes nationaux) pour la préparation et la mise en œuvre de ces plans.

En janvier 2000, 116 Etats membres et observateurs avaient soumis des plans d'action nationaux. Plusieurs ont été préparés en collaboration avec les ONG et d'autres acteurs de la société civile dont la contribution a été essentielle. Ils ont en effet encouragé les gouvernements à initier des actions spécifiques pour faire avancer la condition des femmes dans plusieurs domaines critiques. La plupart de ces plans sont axés sur quatre domaines clefs : l'éducation et la formation, la participation des femmes à la gestion des affaires et au processus de décision, les femmes et la santé, et la violence contre les femmes (ONU 2000b ; ONU 1999f). Mais peu d'entre eux ont établi des cibles, des échéanciers et des indicateurs pour contrôler les progrès réalisés, et la plupart ne font aucune référence aux sources de financement nécessaires pour leur mise en application (ONU 2000b : 161).

Un questionnaire détaillé du Secrétaire général de l'ONU demande aux gouvernements qui ont préparé leurs plans nationaux d'évaluer les succès obtenus et les obstacles à surmonter dans la mise en œuvre du Programme d'action. En décembre 1999, 133 pays membres et observateurs avaient répondu. La plupart ont signalé des résultats positifs dans l'un au moins des domaines critiques. Mais ils ont aussi déclaré que le manque de ressources avait retardé les progrès dans l'ensemble des domaines clefs. Ils ont fait état de contraintes allant des programmes d'ajustement structurel imposés par le FMI à l'impact de la mondialisation et aux ravages des désastres naturels et des conflits armés (voir encadré 2). Les rapports des gouvernements ne l'ont pas mentionné, mais il est clair que le glissement général des priorités dans les dépenses, du secteur public vers le secteur privé a constitué l'un des problèmes auxquels ils furent



confrontés. En fait, dans toutes les régions du monde, à l'exception de l'Asie du Sud, la tendance pour les dépenses publiques à augmenter proportionnellement aux revenus nationaux a pris fin au milieu des années 80 (Banque mondiale 1997).

Les gouvernements devaient inclure, dans leur rapport au

Secrétaire général, un compte rendu des activités des ONG dans chacun des domaines critiques. Dans bien des cas, leur participation à la collecte des informations et à la préparation des rapports a été primordiale. En outre, les ONG ont aussi été invitées à soumettre des rapports parallèles. La plupart ont offert une perspective différente, à la fois sur les réussites et sur les obstacles qui les limitent.

Dans le cadre de Beijing+5, des rencontres préparatoires ont eu lieu dans chaque région jusqu'à la rencontre finale préparatoire durant la 44^{ème} session de la Commission de la condition de la femme en mars 2000. L'UNIFEM a activement appuyé la participation des ONG. Durant ces rencontres, les organisations ont cherché à renforcer l'engagement des gouvernements au document qui doit être approuvé en juin. L'UNIFEM et le Service de liaison non gouvernemental de l'ONU ont produit un guide détaillé pour la participation des ONG : *Gender on the Agenda : A Guide to Participating in Beijing+5* (« Mettre l'égalité entre les sexes à l'ordre du jour : guide pour la participation à Beijing+5 »).

Copenhague+5

Dans le cadre du processus d'évaluation quinquennal du Sommet social, le Secrétaire général a publié un rapport sur la mise en œuvre du Programme d'action qui utilise les rapports de 74 pays et des informations tirées d'autres sources de l'ONU. Il souligne qu'il faut réconcilier les politiques sociales et économiques et met en évidence, en particulier, les coûts sociaux et économiques élevés de la disparité croissante des revenus. Il note aussi que les pays n'ont pas réussi à augmenter les fonds destinés au développement social et conclut que les programmes soucieux de parité entre les sexes et les cadres institutionnels normatifs ont certes connu quelques succès mais ont souffert, pour la plupart, de financements insuffisants.

Malgré l'importance des différences liées au sexe dans chacun des engagements du programme d'action de Copenhague, cette question n'apparaît que dans l'engagement No 5 : promouvoir des initiatives pour améliorer l'égalité et l'équité entre les femmes et les hommes. Au cours du processus Copenhague+5, cependant, les groupes de femmes ont réussi à obtenir l'intégration de la dimension féminine dans tous les niveaux de la politique et de la planification et dans toutes les initiatives liées à chacun des dix engagements.

Le processus d'évaluation est, en règle générale, moins axé sur les cibles et les indicateurs qui tendent à mettre en relief les déficiences des pays pauvres, que sur l'étendue des mesures prises par les pays développés pour mettre des ressources à la disposition des pays en développement, comme ils s'y sont engagés. On a noté

qu'en 1998, par exemple, l'aide publique au développement (APD) ne représentait que 0,23 pour cent du PNB des pays donateurs, un chiffre bien en dessous du repère de 0,7 pour cent fixé par l'OCDE (voir chapitre 2).

En outre, les pays en développement ont entrepris de faire porter par les pays donateurs, une partie des responsabilités des politiques qui contribuent au manque de ressources : comme le coût élevé du service de la dette, les programmes d'ajustement structurel, les accords nuisibles du commerce international et la baisse de l'aide au développement. Ils ont recommandé que les pays créditeurs fassent de l'an 2000 une date repère pour initier, dans les cinq ans, une politique d'effacement de la dette.

Le Conseil international de l'action sociale, une coalition mondiale d'organisations de la société civile de plus de 80 pays, a organisé des forums régionaux et mondiaux pour évaluer la mise en œuvre des engagements du Sommet et identifier des secteurs d'action prioritaires. Les priorités des pays donateurs incluent :

- un accord sur un échéancier pour parvenir à la cible de 0,7 pour cent pour l'APD d'ici 2010 ;
- un accord pour qu'au moins la moitié de l'APD soit dirigée vers les pays qui ont passé un accord 20-20. Ces accords font référence à la part de l'APD et des budgets des pays récipiendaires qui doit être consacrée aux services sociaux de base ;
- un accord sur un « code de responsabilité limitée » établissant les limites de responsabilité pour les dettes contractées après son introduction.

Tenir les gouvernements responsables des budgets

Comme les engagements pris en faveur des femmes ont tendance à manquer de moyens, les ONG cherchent à attirer l'attention de la communauté internationale sur le problème des ressources et les priorités politiques et économiques qui déterminent leur affectation. L'une de leurs stratégies est d'analyser les budgets nationaux dans une perspective féministe qui permet aux femmes de « suivre l'argent » pour voir si la rhétorique du gouvernement est conforme à ses pratiques. La mise en œuvre des engagements pris lors des conférences internationales, les déclarations de politiques nationales et les obligations qui découlent des traités des droits de l'homme peuvent être articulées aux décisions gouvernementales qui déterminent les dépenses et la mobilisation des revenus.

« Si vous voulez voir où va un pays, regardez son budget et comment il affecte les ressources en direction des femmes et des enfants ».

— Pregs Govender, membre du Parlement sud-africain

Comme le Programme d'action de Beijing exige spécifiquement que les budgets soient soucieux d'égalité entre les sexes (voir encadré 3), une analyse sexospécifique permet de vérifier si les ressources réservées à la mise en œuvre du plan d'action national sont adéquates, ou de voir comment les politiques fiscales

affectent les femmes. L'un des problèmes de la mise en œuvre des programmes est qu'il existe souvent un écart entre le processus d'élaboration des politiques et celui de l'appropriation des budgets. Une analyse sexospécifique peut unifier les deux processus et aider les gouvernements à appliquer leur politique de manière efficace. On peut prendre pour exemple l'affectation de ressources à la Commission sur l'égalité entre les sexes en Afrique du Sud. Le budget de la Commission fait partie de celui du département de la Justice. Cependant, l'analyse faite par la *Women's Budget Initiative* (Initiative budgétaire des femmes) a révélé qu'en 1997-98, les affectations budgétaires à la Commission durant sa première année d'existence, n'ont jamais été suffisantes pour couvrir la rémunération des commissaires ni pour payer le personnel et les coûts de fonctionnement. Ce budget était aussi nettement inférieur à celui alloué à la Commission des droits de l'homme et à la Commission de la jeunesse. Le Comité parlementaire conjoint sur l'amélioration de la qualité de la vie et de la condition des femmes a porté ces faits à l'attention du gouvernement qui a, en conséquence, augmenté substantiellement le budget de la Commission.

Plus généralement, une analyse sexospécifique des budgets a trois objectifs essentiels :

- sensibiliser les gouvernements à l'impact des budgets (et des politiques et programmes qu'ils soutiennent) sur les femmes ;
- informer les femmes des implications sexospécifiques des dépenses et des revenus du gouvernement ;
- accroître l'efficacité de l'affectation des ressources du gouvernement pour favoriser l'égalité entre les sexes et le développement humain.

Encadré 3 : Le Programme d'action et les budgets sexospécifiques

Dans le chapitre Dispositions financières, le Programme d'action précise qu'il est nécessaire de mettre en place des budgets sexospécifiques :

345 : Il faudra tenir compte de la spécificité des problèmes des femmes dans les décisions budgétaires sur les politiques et les programmes, ainsi que prévoir un financement suffisant pour les programmes visant spécifiquement à assurer l'égalité entre hommes et femmes.

Niveau national

346. Les gouvernements devraient s'efforcer d'examiner systématiquement la façon dont les femmes bénéficient des dépenses publiques, [et] ajuster les budgets pour assurer l'égalité d'accès à ces dépenses.

Niveau international

358. Pour faciliter la mise en œuvre du Programme d'action, les pays développés intéressés et les pays en développement qui sont leurs partenaires s'engageant de concert à affecter, en moyenne, 20 % de l'aide publique au développement et 20 % du budget national aux programmes sociaux de base, devraient tenir compte d'une perspective sexospécifique.

Source : ONU 1995b.



Doranne Jacobson

Les budgets des gouvernements ne sont pas impartiaux

On pourrait croire que les budgets nationaux sont des instruments politiques qui font fi des considérations de sexe. Ils n'ont pas affaire aux gens, mais aux agrégats financiers – dépenses et revenus, surplus et déficits. Pourtant, les décideurs politiques auraient tort de penser que les dépenses et les revenus des gouvernements ont un impact similaire sur les sexes. En fait, dans la mesure où les positions économiques et sociales des hommes et des femmes ne sont pas les mêmes, les budgets les affectent souvent très différemment. Ignorer l'incidence sexuelle des politiques n'est pas faire preuve de neutralité non sexiste mais plutôt d'aveuglement sur les *disparités hommes-femmes*.

Les rôles, les responsabilités et les capacités des hommes et des femmes sont socialement déterminés et généralement structurés pour que les femmes se retrouvent en position d'infériorité, avec un moindre pouvoir économique, social et politique ; ce qui réduit souvent leur accès aux ressources. Les différences et les inégalités entre les sexes signifient que des budgets qui ne tiennent pas compte des disparités sexuelles auront un impact différent sur les hommes et les femmes, les garçons et les filles. Par exemple, les budgets de l'éducation de la plupart des pays sont neutres, mais parce que davantage de garçons vont à l'école, ils bénéficient plus des dépenses d'éducation que les filles (voir encadré 4).

L'un des obstacles à la responsabilité des budgets envers les femmes tient au fait que les cadres conceptuels et les statistiques utilisés pour leur préparation sont eux-mêmes indifférents à la disparité entre les sexes. Par exemple :

- Les contributions des femmes à l'économie de marché sont sous-estimées parce que les statistiques sur leur travail rémunéré sont incomplètes ;
- On ne tient absolument pas compte du travail non rémunéré qu'effectuent les femmes qui maintiennent, par les soins qu'elles procurent, la force de travail et le cadre social des collectivités ;
- L'interaction entre l'économie rémunérée et l'économie non rémunérée n'est pas prise en compte.

Les budgets sexospécifiques favorisent le développement humain

On se rend de plus en plus compte que l'inégalité entre les sexes est coûteuse, non seulement pour les femmes mais aussi pour les enfants et même beaucoup d'hommes. Elle entraîne une plus faible productivité, un moindre développement des capacités des gens, moins d'activités récréatives et des niveaux

Encadré 4 : incidence des bénéficiaires des dépenses de santé et d'éducation au Ghana

Lorsque l'on met en regard ce que coûte la fourniture d'un service public et l'utilisation de ce service par les hommes et les femmes, les garçons et les filles, il est facile de voir comment les dépenses publiques sont ventilées par sexe. Au Ghana, par exemple, les filles, en 1992, fréquentaient moins l'école secondaire que les garçons. Elles ne recevaient, en conséquence, que 40 pour cent des dépenses publiques totales destinées à l'éducation, soit 3561 cedis pour chaque fille en âge de poursuivre des études secondaires et 5072 cedis pour chaque garçon.

La disparité dans les dépenses de santé allait en revanche en sens inverse. Les femmes et les filles recevaient 56 pour cent des dépenses publiques, soit 3576 cedis par homme et 3959 cedis par femme.

Source : Demery 1995.



inférieurs de bien-être. L'inégalité des sexes sur le marché du travail peut conduire à une croissance rapide mais inégale, fondée sur la disparité persistante entre les salaires. Cependant, si les femmes étaient mieux formées et préparées, les pays pourraient certes perdre un certain avantage relatif en termes de main d'œuvre à bon marché, mais ils y gagneraient en productivité. Les conséquences en seraient une production accrue, un plus grand développement des capacités des gens, davantage d'activités récréatives et un plus haut niveau de bien-être.

- La recherche sur la productivité agricole en Afrique a montré que si l'on réduit les inégalités entre hommes et femmes, on peut augmenter de façon substantielle les rendements agricoles. Par exemple, si les paysannes kényennes avaient les mêmes niveaux d'intrants agricoles et d'éducation que les hommes, elles pourraient augmenter leur productivité de plus de 20 pour cent (Saito et Spurling 1992).
- La recherche sur la croissance économique et l'éducation a montré que si l'on n'investit pas dans l'éducation des filles, on fait baisser le produit national brut (PNB). Les pays où le rapport des filles fréquentant les cycles primaires et secondaires par rapport aux garçons est de moins de 0,75, peuvent



s'attendre à ce que leur PNB soit environ 25 pour cent inférieur à celui des pays à plus faible disparité dans l'éducation (Hill et King 1995).

- La recherche sur les inégalités entre hommes et femmes sur le marché du travail a montré qu'en éliminant la discrimination sexuelle dans l'emploi et les salaires, on pourrait non seulement augmenter les revenus des femmes mais aussi le revenu national. Par exemple, si les inégalités sexuelles sur le marché du travail étaient éliminées en Amérique latine, les salaires des femmes augmenteraient d'environ 50 pour cent, et la productivité nationale pourrait également croître de 5 pour cent (Tzannatos 1991).

Les initiatives de budgets sexospécifiques

Les initiatives de budgets sexospécifiques se multiplient. Ce qui est couvert, qui y participe et comment les résultats sont présentés, varient de pays à pays. Quelques initiatives ne couvrent que les dépenses destinées aux femmes, mais la plupart ont trait à des catégories non ciblées. Certaines sont locales, d'autres nationales. Des initiatives se développent au sein des gouvernements, d'autres sont lancées par des groupes qui œuvrent en dehors du mécanisme gouvernemental. Les représentants élus peuvent jouer un rôle dans les deux cas. En outre, le Commonwealth a mis au point une initiative de budgets sexospécifiques en partenariat avec les ministères responsables des questions intéressant les femmes et les ministères des Finances dans un certain nombre de pays membres. L'UNIFEM appuie activement ces initiatives en parrainant une série d'ateliers et offre un appui technique à la formation, aux niveaux national et local (voir encadré 5).

Début 2000, des initiatives de budgets sexospécifiques étaient en cours dans 20 pays de quatre régions. Ces pays étaient l'Afrique du Sud, l'Australie, la Barbade, le Botswana, les Etats-Unis, les Fidji, le Kenya, le Malawi, la Maurice, le Mozambique, la Namibie, l'Ouganda, les Philippines, le Royaume-Uni, Saint-Kitts-et-Nevis, le Sri Lanka, la Suisse, la Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe.

« La stratégie est de travailler avec les acteurs du mécanisme gouvernemental tout en gardant nos distances, afin qu'ils ne détournent pas notre ordre du jour et le cours de notre action ».

— Gemma Akilimali, Gender Networking Program, Tanzanie (SIDA



Encadré 5 : L'UNIFEM appuie les initiatives pour la mise en place de budgets sexospécifiques

Suite à une présentation faite par la parlementaire Preggs Govender sur l'Initiative budgétaire des femmes en Afrique du Sud lors du colloque qui a marqué le 20ème anniversaire de l'UNIFEM en 1996, l'organisation a été sollicitée pour aider la Communauté de développement de l'Afrique australe à construire des capacités. Le premier atelier : *Engendering Budgets : the Southern African Experience* («

Rendre les budgets sexospécifiques : l'expérience de l'Afrique australe ») s'est tenu en novembre 1998 à Harare au Zimbabwe. Des expériences et des initiatives de budgets sexospécifiques ont été présentées par les participants d'Afrique du Sud, du Zimbabwe, de Zambie, du Mozambique, du Malawi et de Tanzanie. Des ONG, des parlementaires, des responsables des ministères des Finances et de la Planification et des chercheurs des cinq pays ont pris part à la rencontre.

Un atelier de suivi a été organisé à Harare en novembre 1999 pour discuter des progrès de la mise en œuvre des plans d'action développés durant le premier atelier. Ce fut l'occasion de partager les expériences sur les méthodologies ; de fournir des instruments pour l'analyse sexospécifique ; et de développer des plans d'action nationaux qui intègrent la dimension de la parité des sexes dans les budgets. Les participants ont étudié les avantages et les limites des budgets sexospécifiques établis par les gouvernements par rapport à ceux qui sont faits en dehors de ces structures. Ils ont mis l'accent sur le problème de l'accès des parties concernées dans le premier cas, et sur les problèmes de mise en œuvre dans le second. Plusieurs participants ont déclaré qu'en dehors des secteurs sociaux, on trouve très peu de femmes dans les ministères et aucune n'est associée au processus d'élaboration des budgets au plus haut niveau. Les parlementaires ont souligné qu'ils ont besoin de l'appui du gouvernement pour poursuivre des initiatives de budgets sexospécifiques, en particulier celui des responsables des Finances et de la Planification.

« L'argent parle. Les hommes écoutent quand l'argent parle. Ces truismes sont au centre de l'enthousiasme qu'a suscité l'idée des budgets des femmes auprès des militants de la parité des sexes. Quand on parle budget on a enfin l'impression d'aller au fond des choses . . . et que les hommes vont être attentifs et écouter ». Colleen Lowe-Moma ancienne présidente, *Commission on Gender Equality* (Commission sur l'égalité entre les sexes), Afrique du Sud.

En partenariat avec les nations insulaires de l'Océan indien, l'UNIFEM a parrainé un atelier similaire en mars 2000. Il a été suivi, en avril, d'une conférence organisée par l'UNIFEM, le Secrétariat du Commonwealth et le Centre de recherches pour le développement international (CRDI, Canada) pour faire le point des initiatives de budgets sexospécifiques. Dans le cadre de son appui à l'analyse sexospécifique des budgets nationaux, l'UNIFEM a présenté une note d'information à CEPALC en novembre 1999 qui a été communiquée au conseil des ministres de la CEPALC en février 2000.

L'un des défis de l'avenir est d'intégrer dans les budgets, des perspectives soucieuses de parité entre les sexes et des perspectives favorables à l'élimination de la pauvreté et à l'environnement. Un atelier, tenu en juin 1999, sur les budgets favorables aux pauvres et à l'environnement et soucieux d'équité entre les sexes a été organisé par le PNUD et l'UNIFEM. Il a rassemblé un groupe de praticiens internationaux et d'experts des gouvernements, des syndicats, des organisations de la société civile, des organismes de développement, des pays donateurs et du monde académique. Ils ont comparé les initiatives participatives de budget au sein et en dehors des gouvernements, évalué leurs dimensions techniques et politiques, et mis en place un site web qui servira de base à un réseau international de connaissances (voir www.undp.org/poverty/initiatives/budgets.htm).

Source : Budlender 1999, UNIFEM 1999a.

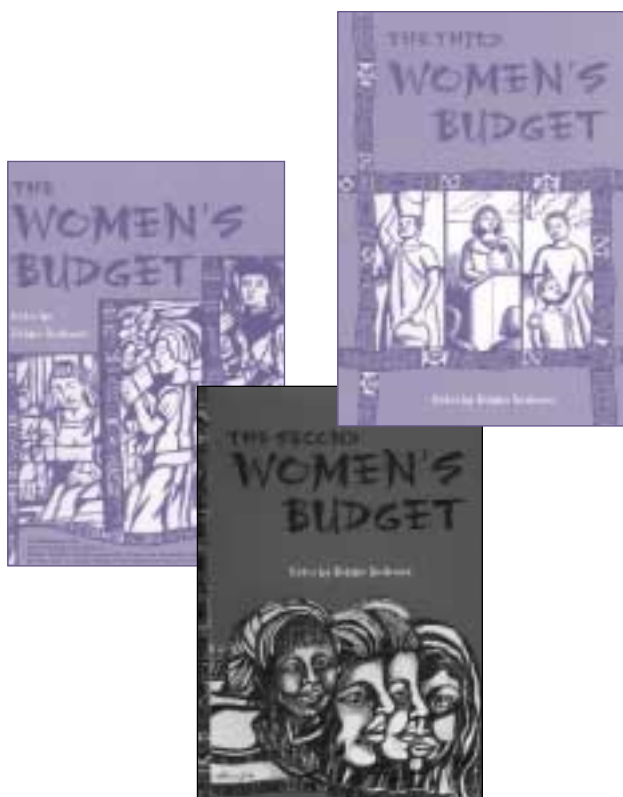
Le pionnier : les énoncés de budgets sexospécifiques en Australie

La première initiative de budget sexospécifique a été lancée en Australie en 1984, lorsque le gouvernement fédéral a évalué l'incidence du budget sur les femmes. Durant les années 80 et 90, des évaluations similaires ont été introduites par les administrations régionales et territoriales, et le gouvernement fédéral a fourni une évaluation annuelle jusqu'en 1996.

Ces énoncés allaient au-delà des dépenses ciblées pour la population féminine et évaluaient les répercussions, sur les hommes et les femmes, de l'ensemble des dépenses du gouvernement. Ils ont sensibilisé l'administration à l'impact des budgets sur les femmes, et généré des informations sur la façon dont les départements gouvernementaux dépensent leurs fonds. Les services étatiques destinés aux femmes ont pu utiliser ces informations pour leur plaidoyer et leurs interventions politiques. L'évaluation globale des dépenses du gouvernement a aussi propulsé les femmes au sein du débat économique d'une manière complètement nouvelle.

Elles ont pu intervenir dans les débats politiques en dehors des secteurs sociaux conventionnels, car les études d'impacts ont révélé qu'une large gamme de politiques fiscales (les politiques concernant les impôts et les salaires, par exemple) pouvaient avoir des effets très différents sur les femmes et les hommes.

En 1996, suite à un changement de gouvernement, l'initiative a été abandonnée au niveau fédéral, mais les administrations des Etats de Tasmanie et du Territoire du Nord continuent à poursuivre des analyses de budgets sexospécifiques. Rhonda Sharp, qui a été étroitement associée aux initiatives budgétaires des femmes en Australie, suggère qu'une grande attention portée au partenariat avec les organisations de femmes aurait renforcé la position institutionnelle de l'Initiative. Elle suggère également que la restructuration économique a miné le soutien à l'initiative au niveau national. Les pressions exercées pour réduire les dépenses publiques ont dominé la vie politique, et les défenseurs de la parité entre les sexes ont perdu de leur prééminence (Sharp et Broomhill 1998).



L'Initiative budgétaire des Sud-africaines

Les Sud-africaines se sont inspirées de l'exemple australien pour analyser le budget de leur propre gouvernement. En 1996, un groupe d'ONG, en collaboration avec le Comité parlementaire conjoint sur les finances a lancé l'Initiative budgétaire des femmes. Chaque année, l'Initiative analyse les divers secteurs de revenus et de dépenses du gouvernement. Fin 1999, quatre volumes couvrant tous les domaines de dépenses, de même que les impôts et les politiques macroéconomiques, avaient été publiés. L'Initiative a essayé de rendre son travail plus accessible aux femmes au niveau communautaire (encadré 7, p. 120).

A mesure que progresse l'Initiative, ses participants acquièrent une meilleure connaissance des avantages et des inconvénients d'un budget sexospécifique initié en dehors du gouvernement plutôt qu'en son sein, comme ce fut le cas en Australie. Le troisième volume de l'analyse des dépenses, terminé en 1998, explique que l'un des premiers objectifs de l'Initiative est de permettre aux parlementaires de soulever des questions relatives à la disparité des sexes en relation avec les budgets. Mais, outre les déficiences des analyses et des informations ventilées par sexe, les parlementaires font face à un problème plus structurel : ils n'ont pas le droit d'amender les budgets.

Ce point met en relief les limites des initiatives de budgets sexospécifiques initiées en dehors des ministères ou des départements — généralement les ministères des Finances — responsables de la mise au point des propositions annuelles du budget.

« Le budget est présenté le jour du budget, et le Parlement doit, soit l'accepter tel quel, soit le rejeter dans son ensemble. Le rejet n'est pas une option envisageable car dès que les budgets sont présentés, les départements et les agences doivent immédiatement initier les dépenses. Dans la pratique, la plupart des parlementaires ont très peu à dire sur le budget lors des débats menant au vote ».

— Debbie Budlender, South African Women's Budget Initiative
(Initiative budgétaire des Sud-africaines) 1998

L'Initiative budgétaire sexospécifique du Commonwealth

En 1996, la Réunion des ministres du Commonwealth responsables des questions intéressant les femmes, a lancé une Initiative budgétaire sexospécifique conçue précisément pour impliquer les ministères des Finances. Grâce au plaidoyer des parlementaires qui avaient déjà pris part à l'Initiative budgétaire des femmes, l'Afrique du Sud a été le premier pays à se joindre au processus. Le Sri Lanka, la Barbade, Saint-Kitts-et-Nevis et Fidji ont suivi. Le Sri Lanka et l'Afrique du Sud ont achevé avec succès la phase pilote entre janvier et novembre 1998. Au Sri Lanka, où le projet est géré par la division de la planification nationale du ministère des Finances, des analyses sexospécifiques ont été initiées dans plusieurs secteurs, y compris l'agriculture, l'industrie, la santé, l'éducation, les services sociaux et l'emploi dans le secteur public. On a ainsi pu identifier les domaines où règnent l'inefficacité et les inégalités fondées sur le sexe, et lancer des initiatives pour améliorer la collecte de données ventilées par sexe. La Barbade a réalisé des études de cas centrées sur les dépenses sexospécifiques, les dépenses afférentes aux employés du gouvernement (notamment en formation) et les dépenses dans les ressorts principaux. La formation du personnel et des responsables est en cours à Fidji et à Saint-Kitts-et-Nevis et fait partie de la première étape de l'Initiative dans ces deux pays.

L'objectif de l'Initiative du Commonwealth est d'assurer que les analyses sexospécifiques fassent partie de l'élaboration et de l'évaluation générales des budgets et mettent en prise les différents secteurs gouvernementaux qui sinon n'auraient pas travaillé de concert. Cette initiative pourrait surmonter l'une des limites structurelles de l'Initiative australienne, à savoir l'isolement relatif des défenseurs de l'égalité des sexes des principaux responsables et ministères liés à l'économie.



Encadré 6 : Analyse sexospécifique des budgets nationaux : des outils pour la responsabilité

On ne peut pas réduire l'analyse sexospécifique d'un budget à un simple « truc » qui se contenterait de modifier la classification et les systèmes de codage. Elle exige que les responsables et les ministres changent leur conception des activités gouvernementales. Elle nécessite un dialogue tout autant qu'une analyse statistique. Les chercheurs et les militants associés aux initiatives australienne et sud-africaine et à l'Initiative du budget du Commonwealth (CBI) ont mis au point un certain nombre d'outils utiles à l'analyse sexospécifique (voir Secrétariat du Commonwealth 1999 ; Budlender et Sharp 1998).

Pour commencer, on peut diviser les dépenses de chaque département gouvernemental en trois catégories : dépenses spécifiquement destinées aux hommes et aux femmes ; initiatives pour l'égalité des opportunités dans le secteur public ; et impact sur les sexes des dépenses générales des budgets (voir diagramme A). Cette dernière catégorie représente la plus grande partie des budgets nationaux et on peut l'analyser à l'aide des outils 1, 3 et 5. De la même façon, les revenus des gouvernements peuvent être divisés en trois catégories (voir diagramme B). L'outil no. 4 est utile pour analyser les revenus tandis que les outils 6 et 7 appréhendent le budget dans son ensemble.

Outil 1 : Evaluation sexospécifique des politiques.

Évaluer les politiques de manière sexospécifique signifie appréhender les politiques et les programmes financés par le budget dans une perspective sexospécifique, en se demandant, par exemple, si les mesures politiques et les affectations budgétaires qui leur sont associées vont réduire ou augmenter les inégalités fondées sur le sexe.

Exemple : La réforme agraire du Gouvernement sud-africain progresse rapidement et les dépenses qui y sont liées augmentent parallèlement, qu'il s'agisse des compensations aux propriétaires ou des programmes de microfinancement. Toutefois, des restrictions juridiques limitent le droit des femmes à la propriété foncière et à passer des contrats, ce qui entrave leur accès à la terre et aux ressources nécessaires à son développement. En outre, celles qui sont propriétaires ont souvent des parcelles plus petites et mal irriguées, et les femmes chefs de famille n'emploient généralement pas de salariés. Les femmes bénéficient donc moins des réformes et de leurs retombées financières. Le département des affaires foncières a intégré l'évaluation sexospécifique de la réforme agraire dans son système de contrôle et d'évaluation et a formé son personnel aux questions d'équité entre les sexes (voir Budlender et Sharp 1998 : 39).

Outil 2 : Évaluations des bénéficiaires. L'évaluation faite par les bénéficiaires permet aux citoyens de faire entendre leur voix. On demande en effet aux bénéficiaires potentiels ou effectifs des services publics d'évaluer jusqu'à quel point les dépenses publiques répondent à leurs besoins, tels qu'ils les perçoivent. Les questions posées peuvent être axées sur les priorités générales des dépenses publiques ou sur le détail des opérations des services publics.

Diagramme A : Catégories des dépenses publiques

Catégorie 1

Dépenses spécifiquement ciblées par les départements et les agences du gouvernement en direction des femmes ou des hommes de la communauté, pour répondre à leurs besoins particuliers.

Par exemple, les programmes de santé en direction des femmes, l'assistance socio-psychologique aux hommes pour lutter contre la violence domestique, les programmes destinés aux femmes qui ont de jeunes enfants.

+

Catégorie 2

Dépenses effectuées par les agences gouvernementales pour offrir des opportunités d'emploi égales à leurs employés.

Par exemple, formation des employés aux échelons les plus bas (où les femmes peuvent être les plus nombreuses), congé parental payé, provision de soins pour les enfants des employés.

+

Catégorie 3

Dépenses générales effectuées par les agences gouvernementales qui fournissent des biens ou des services à l'ensemble de la communauté, mais qui sont évaluées selon leur impact sur les sexes.

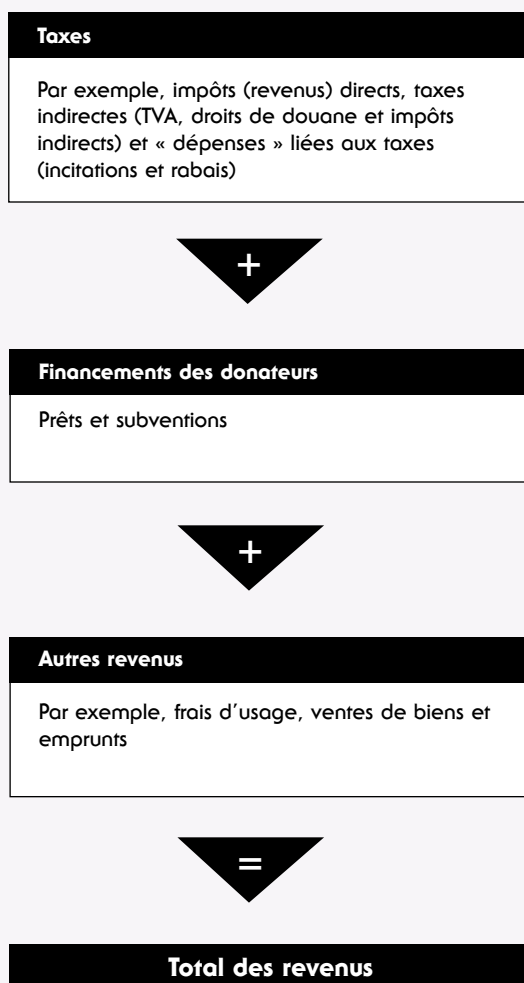
Par exemple, qui sont les principaux usagers des soins de santé primaires ? Qui suit les cours d'alphabétisation offerts par le gouvernement ? Qui reçoit un appui des services agricoles ?

=

Dépense totale

Sources : Sharp 1995.

Diagramme B : Catégories des revenus du gouvernement



Source : Budlender et Sharp 1998e.

Exemple : Aux États-Unis, l'inquiétude à propos de la « crise » de la dette nationale a culminé au milieu des années 90 et la réduction du déficit a entraîné des coupes dans le budget national. En 1996, la Ligue internationale de femmes pour la paix et la liberté a lancé un Projet budgétaire des femmes qui leur demandait de répondre à une série de questions sur les affectations des ressources du budget national. Comme peu de femmes bénéficient des dépenses militaires parce qu'elles sont particulièrement sous-représentées dans les forces armées et chez les fournisseurs militaires, le projet a calculé les coûts des divers programmes liés à la défense et les a comparés aux dépenses potentielles consacrées aux services sociaux. Le projet a ensuite demandé : Que choisiriez-vous ? Financer l'avion de combat F-22 durant l'année (2,1 milliards de dollars) OU couvrir les dépenses médicales annuelles de 1,3 million d'Américaines ? Financer les sous-marins d'attaque Seawall durant l'année (1,7 milliard de dollars) OU aider 5,6 millions de foyers aux faibles revenus à payer leur énergie domestique ? Le projet a estimé les économies qui seraient réalisées grâce

à la réduction des dépenses militaires et a montré comment elles pourraient être réinvesties pour le bien des femmes, notamment dans l'emploi et la formation, les campagnes contre la violence à l'égard des femmes et les services destinés aux personnes âgées, dont la majorité sont des femmes.

Outil 3 : Analyse de l'incidence des dépenses publiques. L'analyse de l'incidence des dépenses publiques est utile pour arriver à évaluer la ventilation des dépenses publiques selon les sexes. Elle peut donner une idée de la façon dont ces dépenses sont réellement inclusives en comparant, par exemple, la distribution des bénéficiaires des dépenses publiques entre les femmes et les hommes, les garçons et les filles. De même, elle peut donner une idée de l'impact, sur les hommes et les femmes, de coupes budgétaires présentées comme non sexistes.

Exemple : On peut prendre pour exemple le programme de rations et de coupons alimentaires du Sri Lanka. Dans les années 80, le programme a été modifié et on a vu qu'en dépit d'une croissance économique rapide, la valeur réelle des coupons avait baissé durant la première moitié de la décennie. Parallèlement, les revenus réels des pauvres avaient aussi chuté. Une analyse ventilée par sexe a conclu qu'au sein des foyers démunis, les filles et les femmes souffraient davantage de déficits alimentaires. On a enregistré de plus hauts niveaux de malnutrition parmi les filles scolarisées et d'âge préscolaire, et un indice pondéral plus faible des nourrissons nés de mères pauvres (voir Budlender et Sharp 1998 : 47).

Outil 4 : Analyse de l'incidence des revenus. La manière dont les gouvernements perçoivent leurs revenus, et le niveau de ces revenus par rapport aux besoins et à la demande, peuvent avoir des effets différents sur les femmes et les hommes. On peut utiliser l'analyse de l'incidence des revenus pour calculer ce que les différentes catégories d'individus ou de ménages paient en impôts ou en frais d'usage. Le revenu total budgétisé peut être divisé en trois catégories qui incluent les taxes directes et indirectes, les prêts et les subventions, et les revenus divers, tels que les frais d'usage sur les services fournis par le gouvernement et les transferts de revenu intergouvernementaux (voir diagramme B). L'un des problèmes de cette analyse est que l'on part souvent du principe que les foyers partagent leurs revenus de manière équitable.

Exemple : Au Canada, la National Association of Women and the Law (NAWL) (Association nationale des femmes et du droit) a souligné, dans une note soumise au Comité des finances de la Chambre des Communes, que le système actuel d'avantages fiscaux consentis aux plans d'épargne retraite privés doit être réformé en vue d'éliminer ou d'atténuer son parti pris sexiste. La taxe qui subventionne les épargnes retraite est discriminatoire parce que moins de femmes que d'hommes ont un emploi à plein temps assorti de prestations retraite. Elles interrompent plus souvent leur carrière pour prendre soin de leur famille, et elles gagnent moins, en moyenne, que les hommes. Les bénéficiaires des plans d'épargne retraite mis en place par le gouvernement sont donc moins élevés pour les femmes et elles sont moins susceptibles que les hommes de participer aux plans de retraite des employeurs (NAWL 1998).

Outil 5 : Analyse ventilée par sexe de l'impact des budgets sur l'utilisation du temps. Lorsque les gouvernements modifient l'affectation des ressources, ces changements peuvent se répercuter sur l'emploi du temps des ménages. Les coupes effectuées dans certains secteurs, par exemple, ont tendance à augmenter le temps que les femmes consacrent aux prestations de soins à leurs familles et à leurs communautés, pour pallier à l'absence de services publics. Aussi, face aux projets de réduction budgétaire, on devrait toujours se demander : cela va-t-il augmenter le temps que les hommes et les femmes passent à s'occuper gratuitement des autres ?

Exemple : Entre 1983 et 1985, les dépenses réelles de santé par habitant ont chuté de 16 pour cent en Zambie, obligeant la population à se déplacer plus loin et à attendre plus longtemps pour obtenir traitements et médicaments. Les Zambiennes interviewées par Alison Evans et Kate Young ont déclaré devoir consacrer davantage de temps aux malades de leurs familles, notamment à l'hôpital pour leur apporter à manger et aider à les soigner (Evans et Young 1988).

Outil 6 : Plan de politique économique sexospécifique à moyen terme. L'objectif ultime de l'analyse sexospécifique des budgets nationaux est d'incorporer des variables sexuelles dans les modèles de planification à moyen terme des dépenses publiques. On peut le faire en ventilant les variables sexuelles qui font référence aux gens (par exemple la main d'œuvre) ou en incluant de nouvelles variables pour représenter les prestations de soins non rémunérées (voir Çagatay 1995).

Exemple : Aucun gouvernement n'a encore adopté de plan de politique économique sexospécifique à moyen terme. En Afrique du Sud cependant, le gouvernement a invité en 1996 les membres de l'Initiative du budget des femmes à participer à un atelier sur le développement d'un nouveau plan de politique économique sexospécifique à moyen terme. Son objectif était de planifier les dépenses sur une base annuelle de trois ans plutôt que sur la base annuelle utilisée actuellement. L'Initiative du budget des femmes a fait le commentaire que le plan ne serait pas forcément soucieux de parité hommes-femmes, mais que l'exercice a toutefois prouvé la volonté du ministère des Finances d'aborder la question de l'égalité des sexes. D'ailleurs, l'Enquête sur les dépenses nationales, produite par le ministère des Finances en 1999, a incorporé davantage d'analyses sexospécifiques.

Outil 7 : Énoncé de budget sexospécifique. Tout gouvernement peut publier un projet de budget sexospécifique en utilisant au moins l'un des outils ci-dessus pour analyser ses programmes et budgets et résumer leurs implications grâce à des indicateurs clés. Un haut degré de coordination est nécessaire à travers l'ensemble du secteur public et cet exercice montre essentiellement que le gouvernement est prêt à rendre des comptes sur son engagement à l'équité des sexes.

Exemple : Le troisième budget des femmes produit par le South African Women's Budget Initiative (Initiative de budget des Sud-africaines) se sert des

suggestions de Diane Elson à l'initiative budgétaire sexospécifique du Commonwealth pour identifier les indicateurs utiles à la préparation d'un projet de budget qui prenne en compte les besoins des femmes. Des indicateurs sont proposés pour servir de base au contrôle continu de l'affectation des ressources et pour articuler ces imputations aux engagements et aux politiques du gouvernement. Ils incluent :

- La part des dépenses ciblées pour la parité entre les sexes – équivalent à la catégorie 1 du diagramme A – par exemple, le Flagship Programme du ministère des Affaires sociales ;
- L'équilibre sexuel (et dans ce cas précis, racial) dans l'emploi au sein du secteur public, qui prend en compte le nombre d'hommes et de femmes dans différents emplois et à différents niveaux ;
- La part des dépenses consacrées aux services publics prioritaires pour les femmes qui, en Afrique du Sud, peuvent inclure des services tels que l'approvisionnement en eau ;
- La part des dépenses allouées au Bureau de la condition de la femme, aux équipes travaillant à la parité des sexes au sein de chaque agence gouvernementale et à la Commission pour l'égalité des sexes ;
- La part des dépenses consacrées aux transferts de revenu prioritaires pour les femmes, comme les subventions du ministère des Affaires sociales qui fournissent des prestations mensuelles aux personnes qui s'occupent des jeunes enfants dans les foyers pauvres ;
- L'équilibre entre les sexes dans l'appui apporté aux entreprises, notamment les subsides fournis par le Département du commerce et de l'industrie et le Département de l'agriculture ;
- L'équilibre entre les sexes dans les contrats passés avec le secteur public, y compris les contrats de construction de logements pour ceux qui obtiennent des subsides du département du logement ou pour les travaux publics ;
- L'équilibre entre les sexes au sein des comités et autres entités ou forums où se prennent les décisions — par exemple pour ce qui a trait à l'eau — et au sein des comités au niveau communautaire. Il serait utile de préciser si la contribution des hommes et des femmes est rémunérée ;
- L'équilibre sexuel dans la formation, par exemple pour les travaux publics et autres programmes destinés aux chômeurs.



Doranne Jacobson

Initiatives en dehors des gouvernements : Une voix critique dans les débats politiques

Les femmes de plusieurs pays, au Nord et au Sud, ont lancé des initiatives de budgets sexospécifiques en dehors des gouvernements. Ces projets, initiés par la société civile – parfois en collaboration avec les parlementaires – ont pour objectif de rendre les politiques fiscales plus réceptives aux besoins des femmes en attirant l'attention du public sur la budgétisation et son impact.

« On considère généralement la préparation des budgets des gouvernements comme un travail réservé aux experts techniques, pas aux Canadiens ordinaires. Les gouvernements, quelle que soit leur idéologie, ont trouvé politiquement utile de perpétuer ce mythe : plus les gens sont ignorants, moins ils peuvent contester l'orthodoxie politique qui s'exprime dans les budgets . . . ».

— John Loxley, coordonnateur
Budget fédéral alternatif (Choix 1998)

Au Royaume-Uni, le *Women's Budget Group* (WBG) (Groupe budgétaire des femmes), actif depuis 1989, publie des communiqués de presse sur chaque budget et œuvre pour mettre les budgets sexospécifiques à l'ordre du jour national. L'action du WBG porte sur la modification du système des impôts et de la sécurité sociale qui menace de transférer l'argent, des mains des femmes à celles des hommes. L'organisation a montré que les enfants et les femmes tirent plus de bénéfices quand l'argent reste avec les mères. Depuis son accession au gouvernement en 1997, le Parti travailliste a consulté activement le WBG.

En Suisse, les activités relatives aux budgets sexospécifiques sont le fait des syndicats et des ONG. Une série d'études entreprises en 1994 a examiné les retombées des mesures d'austérité sur l'emploi des femmes et des hommes ; le travail non rémunéré des femmes ; et l'incidence des indemnités sociales. Plus récemment, une analyse des dépenses budgétaires qui ont un impact sur les prestations de soins non payées a estimé que, dans le canton de Berne, environ 20 pour cent des dépenses leur sont consacrées. Toutefois, comparativement aux autres postes du budget, ces dépenses sont en baisse, ce qui montre une contraction des ressources affectées au travail non rémunéré.

L'Ouganda aussi a une initiative de budget sexospécifique en dehors du gouvernement, fruit de la collaboration entre le Comité des femmes parlementaires et l'ONG *Forum for Women in Democracy* (Forum des femmes pour la démocratie). Le Comité des femmes parlementaires est le lobby le mieux organisé du Parlement et a réussi à faire passer

d'importants changements législatifs, comme l'attribution aux femmes de 30 pour cent des sièges des conseils locaux. En 1997, il a lancé une initiative budgétaire sexospécifique sur trois ans pour examiner l'impact des récents programmes d'ajustement structurel. En Tanzanie, le *Gender Networking Programme* (Programme de réseau sexospécifique) est responsable de la coordination de l'initiative (voir encadré 7, p. 120). En Afrique, la Namibie, le Mozambique et le Zimbabwe ont également lancé des initiatives.



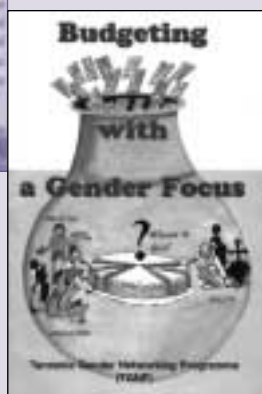
George Nyamukubwa

Initiatives budgétaires sexospécifiques : forces, faiblesses et défis pour l'avenir

Les budgets sexospécifiques offrent aux femmes le moyen de tenir les gouvernements responsables de leurs engagements nationaux et internationaux à l'avancement de la population féminine, en articulant ces engagements aux affectations budgétaires. Les militants et les chercheurs ont fait remarquer que les responsables des politiques ne devraient pas partir du principe que les dépenses et les systèmes de taxation des gouvernements ont le même impact sur les sexes, dans la mesure où les niveaux économiques et sociaux des hommes et des femmes sont souvent différents. Les bonnes décisions politiques exigent donc d'abord une analyse sexospécifique des politiques fiscales.

L'initiative du Commonwealth offre plusieurs leçons utiles pour mettre en place des initiatives budgétaires sexospécifiques au sein des gouvernements :

- il est indispensable de montrer la nature pratique et concrète des budgets sexospécifiques pour faire participer les gouvernements au processus ;
- au sein des gouvernements, l'analyse sexospécifique du budget devrait être confiée à la principale partie concernée : le ministère des Finances. Mais ces ministères sont aussi les plus réticents à ce genre d'initiatives parce qu'ils comptent peu de femmes dans leur personnel et s'appuient sur des analyses économiques conventionnelles qui ne reconnaissent pas les disparités entre les sexes ;
- les ministères et leurs départements manquent souvent des connaissances techniques nécessaires pour mener des analyses sexospécifiques ;
- un appui au plus haut niveau permet de créer un environnement habilitant essentiel ;
- le partenariat avec les organisations de la société civile est indispensable au contrôle et au respect de l'obligation redditionnelle.



Encadré 7 : Montrer l'importance des budgets : trois initiatives d'éducation populaire

Afrique du Sud

Des efforts sont actuellement en cours pour mettre l'initiative budgétaire des femmes à la portée des citoyens qui n'ont pas accès aux quatre volumes de l'analyse.

Money Matters : Women and the Government Budget (Question d'argent : les femmes et le budget du Gouvernement), produit en 1998, cible le lecteur dont l'anglais est la seconde langue et dont la scolarité ne dépasse pas dix ans. Ce livre est aussi destiné aux groupes de pression. Il est axé sur les dépenses et les politiques du gouvernement qui peuvent engendrer une plus grande indépendance économique pour les femmes et servir de catalyseur à un changement réel. Il étudie les orientations et les affectations budgétaires de huit départements gouvernementaux : le travail, les travaux publics, le commerce et l'industrie, l'agriculture et les affaires foncières, l'éducation, la santé, la sécurité, et montre comment des politiques soucieuses d'équité entre les sexes peuvent améliorer les vies et les opportunités du groupe le plus désavantagé : les femmes noires pauvres.

La parlementaire Pregs Govender, présidente du Comité parlementaire conjoint sur la qualité de la vie et la condition des femmes, a déclaré dans son introduction : « Les femmes répondent souvent aux termes 'économie', 'microéconomie' et 'budgets', avec crainte et le sentiment de ne pas être à la hauteur. Nous associons ces mots aux 'experts' qui ne nous ressemblent pas. Ils n'ont pas à équilibrer les prestations de soins aux enfants, aux personnes âgées et aux malades avec les travaux domestiques et le travail dans les champs, les usines ou les bureaux. Pourtant, on demande aux femmes de maximiser le peu de temps dont elles disposent pour ramasser les miettes des décisions prises par les économistes. Celles qui concernent les choix macroéconomiques, par exemple, dont le résultat est de réduire les services sociaux, médicaux et autres ».

Canada

En 1998, le Canada a initié un effort similaire dont l'objectif est de donner aux citoyens ordinaires la connaissance et les capacités nécessaires pour tenir le gouvernement responsable et exiger une économie plus juste. Show Us the Money! The Politics and Process of Alternative Budgets (Montrez-nous l'argent ! La politique et le processus des budgets alternatifs) est un guide pratique qui « démonte » les budgets et propose des processus et résultats alternatifs et participatifs. S'inspirant du Budget fédéral alternatif lancé en 1995 par une coalition de syndicats, de militants des mouvements sociaux et de chercheurs, le guide offre des informations de fond sur la budgétisation et des perspectives alternatives sur l'économie. Selon John Loxley, l'un des fondateurs du Budget fédéral alternatif : « le message central de ce livre est que les budgets sont, avant tout, des documents politiques dont on ne devrait pas avoir peur. Il est essentiel de démocratiser le processus du budget si nous voulons résister efficacement au programme des néo-conservateurs et le remplacer par une politique publique plus en harmonie avec les besoins des Canadiens ordinaires ».

Tanzanie

« Un budget sexospécifique est sensible aux différents besoins et privilèges, droits et obligations des hommes et des femmes de la société . . . la condition préalable indispensable à la budgétisation est donc de mener une analyse sexospécifique de la population ».

Le Gender Networking Programme de Tanzanie (TGPN) (Programme de réseau sexospécifique), un comité d'ONG dédié à l'habilitation des femmes, a passé près de trois ans à retracer le processus national de planification et d'affectation des ressources et a détaillé leur impact sur les femmes et les hommes, les personnes âgées et les jeunes. Dans le cadre de son Initiative budgétaire sexospécifique, le TGPN a produit un livret en 1999 Budgeting with a Gender Focus (Budgétiser dans une perspective sexospécifique) qui vulgarise les résultats des recherches menées dans quatre secteurs : les ministères des Finances, de l'Éducation, et de la Santé et la Commission de planification. Le livret met en évidence le pouvoir que la distribution des ressources nationales leur confère et attire l'attention sur les écarts significatifs qui existent entre les sexes, en particulier dans les domaines de l'éducation et de la santé.



Encadré 8 : Budgétisation sexospécifique à l'ONU

À la suite de la Conférence de Beijing sur les femmes, l'Assemblée générale de l'ONU a demandé au système des Nations Unies d'intégrer de façon visible une perspective d'équité entre les sexes dans ses plans et ses programmes de budget à moyen terme. Dans le cadre de Beijing+5, une Équipe chargée des questions sexospécifiques dans les budgets a été mise sur pied en 1999 par le Bureau de la Conseillère spéciale pour la parité entre les sexes. Son objectif est de développer des outils concrets qui aideront les départements de l'ONU, les agences et les commissions, à évaluer leurs budgets d'une manière qui prenne en compte la problématique hommes-femmes. L'Équipe spéciale a évalué les efforts réalisés pour intégrer cette perspective dans les budgets des Nations Unies et dans ceux d'autres institutions, y compris certaines grandes ONG et des organisations du secteur privé. Quelques-unes de ces conclusions suivent :

- il n'y a pas de consensus clair sur ce que l'intégration d'une perspective sexospécifique signifie pour les budgets ;
- il n'existe souvent pas de méthode précise pour suivre l'affectation des ressources et les lier aux résultats ;
- il est nécessaire d'expliquer la rationalité de l'intégration d'une perspective sexospécifique.

L'Équipe spéciale a remarqué qu'au sein des organismes de l'ONU, même quand l'égalité des sexes est inscrite au centre des objectifs et des documents de planification, elle est souvent omise des budgets. On les considère en effet comme purement techniques. L'une des tâches de l'Équipe est de classer et de coder le travail entrepris pour intégrer la perspective sexospécifique aux fins d'évaluation. Comme l'un des officiels de l'ACDI (Canada) le faisait remarquer : « ce qui est comptabilisé est réalisé ».

S'appuyant sur ces conclusions, l'Équipe spéciale a développé, en collaboration avec cinq organismes de l'ONU, des stratégies et des méthodologies concrètes pour intégrer une perspective sexospécifique dans le processus d'élaboration des budgets. Ce travail a rassemblé le FNUAP à New York, le Département des affaires politiques au Secrétariat à New York, l'OMS à Genève, la Commission régionale de la CESAP à Bangkok et le Bureau du Haut Commissaire aux droits de l'homme à Genève. Les résultats, qui devraient être rendus publics à la session de Beijing+5 en juin 2000, doivent fournir des modèles applicables à différents types d'organismes au sein des Nations Unies.

À l'heure actuelle, l'Afrique du Sud fait l'expérience d'une initiative externe au gouvernement, l'Initiative budgétaire des femmes, et d'une initiative interne, le Projet pilote de l'Initiative budgétaire sexospécifique du Commonwealth. Le changement le plus visible qu'a entraîné cette combinaison est que les évaluations du gouvernement intègrent maintenant une perspective soucieuse d'équité entre les sexes. Le ciblage des dépenses s'est amélioré dans chacun des secteurs du budget. Par exemple, en 1997, le Programme national de travaux publics a évalué son Programme de travaux publics communautaires dont le budget est d'environ 250 millions de rands sur un total de 350 millions affectés au Programme national. Les projets employaient 41 pour cent de femmes et 12 pour cent de jeunes. Bien que le pourcentage de femmes recrutées soit inférieur à leur proportion générale dans les zones rurales de mise en place des projets, il est très certainement plus élevé qu'il ne l'aurait été sans ciblage. Malheureusement, les évaluations ont montré que le travail des femmes était généralement subalterne, qu'elles étaient moins bien payées que les hommes et employées pour des périodes plus courtes, et qu'elles avaient moins de chance de recevoir une formation (37 pour cent des hommes ont été formés contre 32 pour cent des femmes). Les résultats de l'évaluation ont servi de base aux nouveaux plans du département qui doivent affiner le programme et améliorer les affectations ciblées du budget (Budlender et Sharp 1998 : 67).

Debbie Budlender, qui a édité les quatre volumes de l'analyse produite par l'Initiative budgétaire des Sud-africaines, prévient qu'il ne faut pas escompter de résultats rapides. Elle souligne qu'il est important de « se tenir sur deux pieds » – un pied dans le gouvernement, l'autre en dehors, et que l'on ne doit pas

s'attendre à ce que l'État fasse son autocritique. Elle fait aussi remarquer que les défenseurs des femmes n'ont souvent pas accès aux responsables clés ou aux informations qu'ils possèdent. Enfin, selon Mme Budlender, l'analyse sexospécifique des budgets s'apprend sur le tas, on se lance et on adapte constamment ses outils à l'environnement local.

Tenir les compagnies responsables

L'une des causes de la réduction des dépenses publiques est que les sociétés transnationales – dont la mondialisation a considérablement accru le pouvoir — s'efforcent de faire baisser les taxes dont elles sont redevables. Les politiques de libéralisation du commerce et de privatisation du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale leur ont permis de se dégager des règlements mis en place par les États. L'obligation redditionnelle des compagnies s'est donc déplacée vers les actionnaires et loin des parties concernées (y compris les travailleurs, les collectivités, et jusqu'à un certain point, les gouvernements). Cette réorientation est plus prononcée dans les pays anglo-saxons comme les États-Unis, le Royaume-Uni, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Comparativement, en Europe et au Japon, le rôle des actionnaires est moins prépondérant.

Dans les années 90, ces changements ont inspiré des appels à la responsabilité sociale des principales sociétés, non seulement envers leurs actionnaires mais aussi envers un public plus large. Dans les années 70, la communauté internationale a tenté d'instituer des codes de conduite internationaux obligatoires pour réguler les conditions sociales et environnementales dans lesquelles les produits sont manufacturés et commercialisés, par le biais d'un

« Selon les estimations, le chiffre d'affaires des sociétés multinationales s'élevait à 9 500 milliards de dollars en 1997. La valeur ajoutée de ces entreprises équivalait à 7 % du PIB mondial en 1997, contre 5 % au milieu des années quatre-vingt. Les entreprises multinationales ont à présent un pouvoir économique supérieur à celui des États ».

— Rapport mondial sur le développement humain 1999.

organisme international tel que la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED). Cet effort n'a pas été couronné de succès et la mise en œuvre des codes de conduite a été abandonnée aux compagnies elles-mêmes, aiguillonnées par les syndicats et les autres organisations de la société civile. Les femmes participent activement — en tant que consommatrices, travailleuses, syndicalistes et actionnaires — aux campagnes conçues pour tenir les compagnies responsables. Ces initiatives incluent la mise en place de codes de conduite qui fixent des conditions de travail minimum ; un label social qui précise les conditions dans lesquelles un produit a été fabriqué ; et des initiatives dirigées vers une consommation et un investissement éthiques.

A ce jour, tous les codes de conduite des compagnies demeurent volontaires. Cependant, les sociétés transnationales font l'objet d'une plus grande attention, notamment en ce qui concerne leurs pratiques du travail. Leur indépendance face aux règlements des États a entraîné la mobilisation des acteurs de la société civile. Ils sont maintenant habiles à utiliser l'Internet pour dénoncer devant la communauté internationale, les abus perpétrés par les compagnies. Un mouvement dirigé contre les ateliers de misère, par exemple, a touché presque tous les coins de la planète et a permis de faire pression sur les transnationales pour qu'elles réduisent le travail des enfants, limitent le nombre d'heures de travail et l'utilisation de produits chimiques dangereux. Le message de ces mouvements est que le monde du commerce doit opérer en faveur des droits de l'homme.

Codes de conduite : les initiatives des ONG

Les femmes ont aidé à organiser des sit-in dans les écoles et les universités, elles ont manifesté devant les magasins et participé à des campagnes de lettres de protestation. Elles se sont engagées pour :

- demander que les entreprises mettent en place des codes de conduite et élaborent des stratégies efficaces pour leur mise en œuvre ;
- initier des campagnes de socio-étiquetage des produits manufacturés dans des conditions « équitables » ;
- avancer les initiatives intergouvernementales et gouvernementales prises pour créer des normes ;
- exiger la comptabilité et l'audit sociaux des compagnies.

National Labor Committee/Charles Kernaghan



Un exemple réussi d'initiative menée par les travailleuses est le code éthique des employeurs qui opèrent dans les zones franches au Nicaragua : « Oui à l'emploi, mais dans la dignité ». Les travailleurs de la zone, qui sont surtout des femmes, étaient parqués derrière des grillages, et obligés, pour acheter à manger, de communiquer à travers les grilles avec les vendeurs ambulants. Les travailleurs ont fait circuler une pétition qui, grâce à une couverture médiatique intensive, a rassemblé quelque 30 000 signatures. Ils ont ensuite fait pression sur le Parlement pour qu'il établisse des règlements destinés aux entreprises de la zone.

« Nous savons bien que le Code ne résoudra pas nos problèmes. Il s'agit simplement d'un mécanisme qui nous aide. Les problèmes sous-jacents de la pauvreté et du chômage font que les travailleurs acceptent de mauvaises conditions de travail et de faibles salaires ».

— Sandra Ramos, Maria Elena Cuadra
Mouvement des femmes 1998

Le Code d'éthique, qui sera contrôlé par les travailleuses en collaboration avec le Réseau centraméricain de solidarité avec les travailleuses de Maquilas, demande aux compagnies :

- d'éliminer la discrimination sur la base du sexe, de la race, de la religion, de l'âge, des handicaps et de l'orientation politique ;
- de garantir la sécurité du travail et de mettre les femmes à l'abri des licenciements dus à la grossesse lorsqu'elles sont enceintes ou après qu'elles aient accouché ;
- de ne pas commettre d'abus physiques, psychologiques ou verbales ;
- d'assurer que les lieux de travail garantissent la santé, l'hygiène et le bien-être, et de contrôler régulièrement la santé et la formation des travailleurs pour éviter les accidents et les maladies liés au travail ;
- de payer le salaire légal et les contributions de sécurité sociale ;
- de respecter les heures de travail et le paiement des heures supplémentaires, en accord avec la loi ;
- de permettre aux travailleurs de s'organiser et de participer aux négociations collectives ;
- de ne pas employer de travailleurs âgés de moins de 14 ans.



Fair Wear

Ailleurs, les ONG de femmes ont travaillé en collaboration avec les syndicats pour évaluer et proposer des normes sur les conditions de travail. En 1997-1998, par exemple, *Women Working Worldwide* (WWW) (Les femmes au travail dans le monde), une organisation de la société civile basée au Royaume-Uni, a organisé une série de consultations avec les groupes de femmes en Asie du Sud et aux Philippines dans le but de recueillir, auprès des organisations de travailleuses et des travailleuses elles-mêmes, des informations sur la valeur des codes de conduite. Des organisations régionales ont collaboré au travail de recherche du WWW et ont facilité la discussion avec les travailleuses. Elles pensent, a-t-on ainsi découvert, que les codes peuvent renforcer leur pouvoir de négociation s'ils font partie d'une panoplie de stratégies, mais qu'ils ne remplacent jamais le droit à l'organisation et à la négociation collective.

Dans certains cas, les ONG et les syndicats se sont joints aux compagnies pour mettre au point des codes de conduite. On peut citer *Ethical Trade Initiative* (ETI) (Initiative pour un commerce éthique) au Royaume-Uni, lancé en 1998 avec l'appui du gouvernement, pour négocier ce que l'on appelle « un code selon le modèle de la table ronde » pour les industries alimentaires et vestimentaires. Les détaillants ont été les premiers impliqués parce qu'ils se trouvent sur la ligne de front lorsque les consommateurs se plaignent, et ils veulent éviter la publicité négative. En 1998, ETI a négocié un Code de base qui intègre la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail et d'autres normes internationales, ainsi que la notion de « minimum vital » en accord avec les niveaux de vie locaux. ETI cherche maintenant comment contrôler et vérifier le Code de base, et développe des repères et des critères pour juger de la compétence des contrôleurs. L'Initiative essaie également de trouver les voies et moyens de poursuivre le dialogue avec les parties concernées et de construire des capacités au Sud. Trois projets pilotes de contrôle sont en cours, ils concernent la production vinicole en Afrique du Sud, l'horticulture au Zimbabwe et la production vestimentaire en Chine.

Codes de conduite : les initiatives des sociétés

Ailleurs, les entreprises ont mis sur pied leurs propres codes de conduite. Ces codes compréhensifs s'appliquent généralement au siège, aux compagnies subsidiaires et aux fournisseurs (sous-traitants). Par exemple, un grand détaillant peut avoir sa production vestimentaire éparpillée à travers le monde : la conception artistique est faite au siège dans le Nord et la coupe, la couture et l'assemblage dans les usines et les foyers du Sud. Les codes vont généralement au-delà de la lutte contre la corruption et les relations avec les actionnaires. Ils incluent une vaste gamme de règlements comme ceux qui concernent le travail forcé, le travail des enfants, les normes environnementales, la santé et la sécurité. Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), plus de 215 multinationales ont un code de conduite, y compris Levi Strauss (jeans), Dow Chemical, Walt Disney, Ford Motor Company, General Electric, Johnson & Johnson (produits pharmaceutiques), les géants de l'équipement sportif Reebok et Nike et les supermarchés Wal-Mart et Sears Roebuck (voir encadré 9, p. 124).

Ces codes sont volontaires et peuvent donc être aussi vagues ou précis que le souhaite la compagnie. Qui plus est, ils ne sont pas juridiquement exécutoires. Les consommateurs et les défenseurs des droits de l'homme soulignent aussi d'autres problèmes :

- ils ne font pas référence aux normes de l'OIT sur le travail des enfants, la discrimination ou les droits des travailleurs à former des syndicats et à participer à la négociation collective ;
- leurs définitions du minimum vital et des normes de santé et de sécurité sont très variables ;
- ils ne spécifient pas les méthodes de mise en œuvre des codes.

Tout ceci s'est vérifié eu égard au code de conduite introduit par l'industrie des ballons de football au Pakistan, ce qui le rend pratiquement inopérant. Un groupe de femmes inquiètes, notamment, de l'exploitation des jeunes, a travaillé avec le gouvernement et les ONG pour mettre fin au travail des enfants qui cousent les ballons de football à Sialkot. L'accord tripartite des partenaires inclut l'OIT, l'UNICEF, *Save the Children Fund*, le département de l'éducation du Punjab, des associations de l'industrie du football, et la Fédération mondiale des industries sportives.

L'un des problèmes des codes de conduite des sociétés est qu'ils sont rarement contrôlés de manière indépendante. C'est notamment le cas dans les milliers d'usines de sous-traitance qui accomplissent le gros du travail. Par exemple, le Gap, un détaillant de vêtements de sports américain, a adopté un code de conduite compréhensif au début des années 90, supposé couvrir les usines de ses fournisseurs. Les conditions de travail y étaient toutefois demeurées épouvantables. En 1996, suite à la dénonciation largement médiatisée des conditions qui sévissaient à l'usine sous-traitante Mandarin en El Salvador, le Gap a accepté que les groupes locaux des droits de l'homme

Encadré 9 : Les initiatives de Reebok pour les droits de l'homme

Reebok produit des chaussures et des vêtements de sport dans plusieurs parties du monde, notamment les Amériques, l'Asie, l'Europe et dans une moindre mesure, le Moyen Orient et l'Afrique du Sud. En 1992, la compagnie a systématisé le contrôle de ses usines en adoptant un code de conduite universel sur le traitement des travailleurs. Selon les Reebok Human Rights Production Standards (Normes de production de Reebok respectueuses des droits humains), les usines qui fabriquent ses produits doivent :

- avoir des heures de travail et des heures supplémentaires raisonnables
- offrir des compensations équitables
- respecter le droit à l'association
- assurer un cadre de travail sûr et salubre

Le code dit :

- NON à discrimination contre les travailleurs
- NON au travail forcé ou obligatoire
- NON au travail des enfants

Il stipule en outre que chaque usine devra mettre en vigueur et favoriser une politique non répressive qui permette aux ouvriers de s'entretenir avec le personnel de Reebok sans craindre de représailles de la part de la direction.

En octobre 1999, Reebok a rendu public un rapport fondé sur une étude menée par Insan Hitawasanya Sejahtera (IHS) – une firme indépendante de recherche et de consultation basée à Djakarta en Indonésie – dans deux usines indonésiennes qui produisent des chaussures de sport. Ce rapport, Peduli Hak (Se soucier des droits) explore les conditions de travail des deux plus grandes usines, PT Dong Joe Indonésie (DJI) et PT Tong Yang Indonésie (TYI) et décrit les problèmes rencontrés et les mesures prises pour les corriger. Il critique les méthodes de communication de la direction, la disparité entre les sexes et les procédures concernant la santé et la sécurité des travailleurs.

Reebok est la première compagnie de l'industrie à publier une critique en profondeur, réalisée par une tierce partie, sur les conditions de travail dans les usines qui produisent ses chaussures de sport. Reebok est aussi cofondateur de Business For Social Responsibility (Le monde du commerce pour la responsabilité sociale). En collaboration avec Lawyers Committee for Human Rights (Comité des avocats pour les droits de l'homme) (États-Unis) Reebok a établi Witness (Témoin), un programme qui fournit des caméras vidéo portables pour documenter les abus des droits de l'homme, aux militants qui se trouvent en première ligne. La compagnie parraine une remise annuelle de prix des droits de l'homme et offre des subventions aux ONG des droits de l'homme dans le monde entier.

Source : www.reebok.com/humanrights.



Richard Rollins

contrôlent l'application de son code. Mais la société compte 1000 sous-traitants dans 50 pays et l'usine Mandarin est la seule à avoir accepté un contrôle indépendant.

« C'était la première fois que des travailleurs des deux groupes avaient entendu parler des codes de conduite. Ils ont aussi dit que leurs directeurs et leur chefs ne savaient rien de ces codes.

Aucune clause du code n'a été appliquée. Il n'y avait pas de syndicat, pas de minimum vital, pas d'heures de travail minimum. Il y avait aussi le travail des enfants surtout dans les fabriques de vêtements de sport de Sialkot ».

— Simy Gulzar, Organisation des travailleuses, Lahore

Faire respecter l'obligation redditionnelle des sociétés

La mise en application des codes de conduite est au cœur de la responsabilité des entreprises. Elle a inspiré plusieurs campagnes pour obliger les compagnies mères à assumer leurs responsabilités quant aux conditions dans lesquelles leurs produits sont fabriqués. Par exemple, le public a été très attentif aux conditions de travail dans une usine du Honduras qui produit des vêtements pour Wal-Mart, parce qu'une de ses lignes de vêtements de sports porte le nom d'une vedette de la télévision américaine, Kathie Lee Gifford. Mme Gifford avait d'emblée refusé de dénoncer les conditions de travail à l'usine hondurienne. Mais le tollé du public, à propos de cet incident et de bien d'autres, l'a poussée à adhérer au *White House Apparel Industry Partnership* (Partenariat de l'industrie vestimentaire de la Maison Blanche) qui regroupe des compagnies comme Nike, Reebok et Liz Claiborne, des syndicats, des groupes des droits de l'homme, des organisations religieuses et des défenseurs des consommateurs. Lancé avec fanfare en 1996, le partenariat devait élaborer un code de conduite pour l'industrie et un système de contrôle. Mais il a achoppé sur les termes du

contrôle indépendant, le droit à former des syndicats et le refus des compagnies d'inclure une clause sur le minimum vital. La plupart des représentants de syndicats et d'ONG se sont retirés et les compagnies et les ONG restantes ont formé la *Fair Labor Association* (FLA) (Association pour l'équité dans le travail) en 1998. Dans un effort pour restaurer sa crédibilité, la FLA a obtenu la participation de plus de 100 universités pour lesquelles les compagnies produisent des vêtements sous licence. En même temps, des groupes syndicaux et de défense des droits de l'homme se sont joints à des groupements d'étudiants pour former un groupe de surveillance plus rigoureux, le *Workers' Rights Consortium* (Consortium pour les droits des travailleurs), auquel plus de 50 universités ont adhéré jusqu'à présent.

Au niveau international, plusieurs codes de conduite spécifiques ont réussi à rendre les sociétés plus socialement responsables. La longue campagne internationale des femmes contre la commercialisation du lait infantile ou maternisé (voir encadré 10) est bien connue. Les gouvernements peuvent articuler les codes nationaux aux codes internationaux pour réguler la production et la commercialisation de certains produits. En Inde, par exemple, le gouvernement a mis au point des règlements sur la commercialisation du lait maternisé, en accord avec le code de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui précise la façon dont les étiquettes doivent être rédigées pour éviter toute mauvaise utilisation. Les sociétés et leurs dirigeants qui violent ces directives peuvent être poursuivis et encourir des peines de prison de trois ans maximum.

Une autre stratégie utilisée pour exiger la responsabilité des entreprises consiste à leur intenter procès. Il est toutefois très difficile pour les travailleurs d'un pays donné de lancer des actions juridiques contre une multinationale dont le siège se trouve dans un autre pays. Les sociétés transnationales avancent qu'elles ne sont sujettes qu'aux lois de chaque pays particulier et les juges appuient généralement cette interprétation. Récemment pourtant, les syndicats et les groupes de défense des droits de l'homme ont remporté d'importantes victoires, car des cours de justice, au siège des compagnies, ont statué qu'elles étaient juridiquement responsables des conditions de travail pour l'ensemble de leurs opérations à l'étranger. En 1997, par exemple, un juge au Royaume-Uni a accordé environ 1,5 million de dollars à des travailleurs sud-africains victimes d'un empoisonnement au mercure dans une usine appartenant à Thor Chemical Holdings, une entreprise basée au Royaume-Uni (ICEM 1997). Plus récemment, trois recours collectifs en justice ont été lancés contre des détaillants américains pour les mauvais traitements subis par les ouvriers d'usines gérées par des fournisseurs non-américains opérant sur le territoire américain, précisément dans l'île de Saipan dans le Pacifique. Lancés par le syndicat des travailleurs du vêtement (UNITE) et trois ONG (*Sweatshop Watch*, *Global Exchange* et *Asian Law Caucus*), ces recours affirment que les compagnies avaient, en toute connaissance de cause, sous-traité avec des usines qui violent les lois américaines sur le travail (IUR 1999).



Sam Milford

Encadré 10 : La campagne du lait maternisé

« Bienvenue au Nigeria où les bébés sont heureux et en bonne santé ». C'est ce que l'on peut lire sur l'affiche d'une société transnationale de lait maternisé, près de l'aéroport de Lagos. Mais selon un rapport de l'UNICEF publié en 1995, *La Situation des enfants dans le monde* : « en 1990, plus d'un million d'enfants sont morts et ils seraient encore en vie s'ils avaient été nourris exclusivement au sein durant les premiers six mois de leur vie ». Un rapport précédent avait fait remarquer que les bébés nourris au biberon ont « 25 fois plus de risques de mourir que les enfants qui sont nourris exclusivement au sein durant leurs six premiers mois ». La promotion des substituts au lait maternel affecte donc la vie de certaines des populations les plus vulnérables du monde.

UNICEF/Carolyn Watson



Nestlé, une compagnie basée en Suisse, est le second producteur alimentaire du monde et le premier producteur de lait maternisé. Au cours des années 80, les églises et les ONG des États-Unis ont initié un boycott de ses produits qui s'est bientôt étendu au Canada, à l'Europe et à la Nouvelle Zélande. L'Organisation mondiale de la santé et l'UNICEF ont publié un code de conduite sur la commercialisation des substituts au lait maternel. Les gouvernements l'ont approuvé lors de l'Assemblée mondiale de la santé en mai 1981, par 118 voix pour et une contre, celle des États-Unis. En mai 1994, dans l'espoir de combler les lacunes du code, l'Assemblée a adopté à l'unanimité une résolution dont l'objectif est de renforcer l'allaitement maternel dans le monde.

Les sociétés transnationales semblent interpréter ce code d'une manière qui n'interfère pas réellement avec leurs stratégies promotionnelles. En avril 1998, l'Interagency Group on Breastfeeding Monitoring (Groupe Inter-agences sur la surveillance de l'allaitement, partie du Réseau d'action internationale pour l'alimentation infantile IBFAN) qui comprenait alors plus de 150 groupes de 90 pays, a publié un nouveau rapport, *Breaking the Rules* (Violier les règles). Ce rapport s'est appuyé sur le contrôle des pratiques de compagnies dans 39 pays et il affirme que les fabricants continuent à distribuer des échantillons gratuits aux mères et force ou viole les règles établies. Des avocats des États-Unis, du Royaume-Uni, d'Inde, du Bangladesh, des Philippines, de Norvège et de Suède ont donc formé un groupe de recherche pour déterminer l'éventualité d'une action juridique contre les compagnies. Le groupe entend coordonner ses potentielles activités avec les autorités des pays en développement.

Quelque 69 pays en développement collectent régulièrement des données sur l'allaitement maternel, deux fois plus qu'en 1993. Seize pays respectent pleinement le code et 111 ont rendu exécutoires certaines de ses mesures. Plus de la moitié de la population mondiale vit donc à présent dans des pays qui ont donné au code force de loi.



Encadré 11 : La campagne Le travail derrière l'étiquette

Le réseau Labour Behind the Label (Le travail derrière l'étiquette) est composé d'organisations de coopération au développement, de groupes d'appui locaux, de syndicats et de détaillants préoccupés d'éthique. Ils essaient d'améliorer les conditions de travail dans

l'industrie vestimentaire internationale. Le réseau utilise la pression des consommateurs sur les détaillants et encourage ces derniers à :

- adopter des codes de conduite qui respectent les principales conventions de l'OIT et garantissent de bonnes conditions de travail, le minimum vital et le droit d'adhérer à des syndicats indépendants ;
- accepter l'évaluation de la mise en œuvre de leurs codes ;
- informer les consommateurs pour qu'ils puissent faire des choix avisés.

L'un des membres de ce réseau, la Clean Clothes Campaign (Campagne pour des habits produits dans la dignité), une ONG hollandaise qui a des liens dans cinq autres pays, a été fondée en 1989 pour appuyer les travailleuses de l'industrie vestimentaire des pays européens et en développement. La CCC utilise la Charte de commerce vestimentaire équitable, un code de conduite des détaillants hollandais. Les compagnies qui la signent, garantissent que leurs vêtements sont produits selon les normes de l'OIT et ne sont pas fabriqués par des enfants. Suite à la campagne médiatique d'Oxfam, la chaîne détaillante C&A a annoncé en 1996, qu'elle modifierait ses pratiques d'achat afin de mettre fin aux ateliers de misère de certains de ses fournisseurs.

Source : *Women Working Worldwide* ; Madeley 1999.

Fin 1999, neuf détaillants ont accepté un accord d'un montant de 3 millions de dollars qui non seulement garantit des salaires réguliers et des conditions de travail décentes, mais également finance un organe de contrôle indépendant chargé de faire respecter ces normes (Block 2000).

Mais, comme le montrent ces campagnes durement menées par les consommateurs et les travailleurs, la législation et les accords sur les codes de conduite resteront fragmentés et décousus s'ils ne débouchent pas sur une action concertée des gouvernements et des agences internationales de développement. Des groupes comme *Labour Behind the Label* (Le travail derrière l'étiquette), *Women Working Worldwide* et la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) sont convenus d'utiliser la Déclaration tripartite de principes sur les entreprises multinationales et la politique sociale de l'OIT comme base d'un futur code de conduite pour les entreprises. La Déclaration précise que les codes de conduite doivent être simples, faciles à utiliser et doivent :

- inclure toutes les normes de travail clés de l'OIT ; énoncer clairement la responsabilité des compagnies qui passent des accords avec les sous-traitants et les fournisseurs ;

- établir un contrat de travail ;
- garantir un contrôle indépendant et de haute qualité ;
- impliquer les travailleurs et les syndicats dans la mise en œuvre et le contrôle ;
- tenir les compagnies responsables du coût du contrôle ;
- inclure des clauses sur la protection des droits génésiques et contre le harcèlement sexuel.

« Les sociétés multinationales sont une partie trop importante et trop prépondérante de l'économie mondiale pour que les codes de conduite volontaires soient suffisants ».

— Rapport mondial sur le développement humain 1999

Action des consommateurs : organisations commerciales alternatives

Une autre approche à la responsabilisation des entreprises utilise les marchés eux-mêmes plutôt que les règles et règlements des Etats. Depuis les années 70, des organisations commerciales alternatives ont vu le jour en Europe et en Amérique du Nord. Elles se sont inspirées des mouvements coopératifs européens du 19^{ème} siècle et de divers mouvements de solidarité du Nord avec les sociétés révolutionnaires. Durant les années 80 et 90, des organisations alternatives ou pour le commerce équitable, se sont efforcées d'améliorer la position des petits producteurs de café, de cacao et de miel du Sud, en faisant appel au sens de l'éthique des consommateurs du Nord (voir encadré 12). Contrairement au mouvement de solidarité syndicale, le mouvement pour le commerce équitable cherche à influencer le commerce général par le biais des choix des consommateurs plutôt que par l'intervention de l'Etat (Murray 1998).

Durant les années 90, les organisations nationales de « Marques de commerce équitable » se sont développées. Elles définissent les normes éthiques des produits venant de l'étranger. Comme les « Labels syndicaux » décernés depuis longtemps par les syndicats de différents pays pour différencier les produits des entreprises syndiquées, les Marques de commerce équitable font partie d'un mouvement plus vaste connu sous le nom de « socio-étiquetage », une pratique qui favorise les produits qui se veulent socialement ou environnementalement responsables.

Les labels sociaux sont le contraire des labels d'avertissement. Ils indiquent que les produits sont « verts », c'est-à-dire favorables à l'environnement ou faits dans des conditions de travail équitables. Comme les codes de conduite, ces labels sont des initiatives volontaires qui répondent aux exigences du marché. Contrairement aux codes, ils ne sont pertinents que sur les marchés hautement développés du Nord, là où les consommateurs ont le choix entre plusieurs produits similaires. Ils ont donc peu ou pas

d'impact sur les normes environnementales et de travail des producteurs dont la clientèle ne se trouve pas dans les pays développés.

Les campagnes de socio-étiquetage sont conçues pour encourager les compagnies de jouets, de vêtements et d'alimentation à adopter des codes de conduite sur leurs pratiques de travail et leurs normes environnementales. On cite souvent Rugmark comme l'exemple de ce que les consommateurs peuvent faire pour sensibiliser l'opinion publique à la façon dont les produits sont fabriqués et pour favoriser des changements tout au long de la chaîne de production. Le label Rugmark est décerné aux producteurs indiens de tapis qui n'exploitent pas le travail des enfants. C'est une initiative assez peu courante : elle n'est pas axée sur les sociétés mondiales mais sur les producteurs du sous-continent indien, et mobilise l'action des consommateurs des pays importateurs.

« Aujourd'hui j'ai acheté un caméra Kodak. J'ai appris que Kodak a entrepris une initiative de 13 millions de dollars pour réaliser l'égalité de rémunération dans sa force de travail. Pour moi, il est important de soutenir les entreprises qui se comportent éthiquement envers leurs travailleurs ».

— Judy Mann, *Washington Post*, 20 octobre, 1999

Comptabilité et audit sociaux

La responsabilité des sociétés exige la mise en place et le respect de normes qui incluent un système de contrôle et de vérification indépendant. Cette exigence a donné naissance aux « comptables sociaux » et « audits sociaux », engagés par les sociétés. Ils les inspectent et conseillent et forment leurs employés aux pratiques socialement responsables.

On parle de comptabilité sociale lorsqu'une compagnie contrôle et évalue ses propres activités par rapport à des repères établis. Le concept articule les normes internationales aux nouvelles formes de responsabilité sociale, éthique et environnementale et aux normes financières standard. L'audit social signifie qu'une compagnie engage une firme extérieure pour vérifier que sa comptabilité sociale est complète et correcte. L'une des firmes d'audit les plus connues est Ernst & Young. Elle conseille notamment Nike.

Dans les deux cas, on peut se demander envers qui les audits sociaux sont responsables et quelles normes ils appliquent (celles de l'OIT ou les repères privés). Pour tenter de dépasser ces questions, le *Council for Economic Priorities* (Conseil pour les priorités économiques) des Etats-Unis a lancé SA 8000, ou Comptabilité sociale 8000, conçue pour être « une norme compréhensive, mondiale et vérifiable pour l'audit et la certification que les pratiques des compagnies sont en conformité avec leurs responsabilités ».

S'inspirant des conventions essentielles de l'OIT, de la Déclaration universelle des droits de l'homme et de la Déclaration de l'ONU sur les droits de l'enfant, cette norme devrait être appliquée dans les pays développés et ceux en développement.

Le Comité consultatif de SA 8000 inclut des représentants de Reebok, Toys 'R' Us, Sainsbury's, Body Shop et Otto Versand. Une compagnie privée d'audit, accréditée auprès de l'Agence d'accréditation du Conseil sur les priorités économiques, est chargée de déterminer si les compagnies respectent les normes de SA 8000. A l'heure actuelle, l'une des faiblesses du processus est qu'aucun des documents de l'audit n'est rendu public. En outre, les certificats ne s'adressent qu'à un site et pas aux sous-traitants de la chaîne de production.

Encadré 12 : Twin Trading et CaféDirect

Twin Trading, une organisation commerciale alternative créée en 1985, achète du café auprès de 14 organisations de petits producteurs dans sept pays. Ce café est traité et commercialisé sous le nom de CaféDirect – café moulu et instantané — une marque à présent disponible dans la plupart des supermarchés du Royaume-Uni. Depuis son lancement en 1991, ses ventes ont rapidement augmenté. Sa part du marché britannique de café moulu était de 3 à 4 pour cent en 1997.

Twin Trading offre un prix minimum garanti aux agriculteurs et une prime supérieure au prix mondial quand celui-ci dépasse le prix minimum. La compagnie paie d'avance et développe d'étroites relations de travail à long terme avec les agriculteurs, ce qui leur permet d'améliorer la qualité et la fiabilité de leurs livraisons. En outre, ils peuvent tirer profit de leur nouveau savoir-faire pour vendre à un plus large éventail de négociants. Twin Trading leur fournit des informations à jour sur le marché et les invite à visiter Londres pour voir comment leurs produits sont commercialisés et consommés.

« Il y a quelques années, avant les initiatives comme CaféDirect . . . on aurait dit que les agriculteurs étaient seulement bons à marcher à longueur de journée avec leur café sur leur dos. . . Je pense que les comerciantes [les négociants locaux] n'auraient jamais pu imaginer qu'un jour nous travaillerions directement avec les gens de l'extérieur . . . Ils n'auraient certainement jamais pensé que nous aussi nous ferions le commerce de notre café ».

— Eleanor Arbilido, nord-ouest du Pérou

Source : Hide 1997.

Investissement éthique et actionnaires

Les initiatives pour l'investissement éthique exigent que l'on examine les portefeuilles d'investissements des organisations selon des critères d'ordre éthique et social. Les femmes qui appartiennent à des groupes religieux, à des syndicats et à des ONG, ainsi que des agences du secteur public, se sont jointes à – et dans certains cas ont initié – des campagnes pour interdire l'investissement dans des compagnies qui pratiquent la discrimination d'ordre racial, sexuel ou religieux. Ces campagnes font, au contraire, la promotion de l'investissement dans les entreprises socialement responsables (voir encadré 13).

Les femmes ont aussi été actives dans les campagnes menées par les actionnaires. Elles achètent des actions, participent aux réunions des actionnaires et questionnent les directeurs sur leur politique environnementale et sociale. Aux États-Unis, UNITE, (Syndicat des employés de la couture et de l'industrie textile) a lancé des campagnes assorties de manifestations et de contacts médiatiques contre des compagnies telles que le Gap, Nike et Disney.

Conclusion

La responsabilité des gouvernements et des sociétés envers tous les citoyens est la pierre angulaire d'une société démocratique. Rendre des comptes aux femmes exige :

- un engagement politique à l'égalité des femmes et une atmosphère générale d'ouverture à l'égard des questions intéressant les femmes ;
- des associations de femmes, libres et indépendantes, qui puissent accéder facilement aux structures décisionnaires et aux médias pour contrebalancer l'influence des forces sexistes dominantes ;
- une plus large participation des femmes au sein des parlements nationaux, des ministères des Finances et des conseils d'administration des sociétés transnationales ;
- l'accès aux médias des organisations qui s'opposent aux politiques de mondialisation et de restructuration indifférentes aux sexospécificités ;
- des ressources pour contrôler les acteurs étatiques et non étatiques et pour construire et développer les capacités de recherche des femmes afin de faciliter l'indépendance des évaluations.

Les *gouvernements* devraient, tout d'abord, prendre des mesures pour articuler les engagements de Beijing à leurs affectations budgétaires nationales. Il faut aller au-delà des affectations aux programmes destinés aux femmes et inclure une évaluation de tous les termes du budget, appréhendés en fonction de leur impact sur les sexes.

En second lieu, les *sociétés transnationales* doivent être tenues responsables de la mise en place de codes de conduite plus rigoureux, contrôlés de manière indépendante. Ces codes devraient inclure : l'application de toutes les normes du travail de l'OIT ; des programmes d'action pour lutter contre le harcèlement sexuel et des clauses protégeant les droits

Encadré 13 : Fonds éthique d'actions favorable aux femmes

Le Comité national de l'UNIFEM à Singapour a créé un fonds éthique d'actions boursières, le premier en Asie du Sud-est, qui investira dans les compagnies qui appuient les objectifs de l'UNIFEM. L'épargne individuelle sera dirigée vers les compagnies favorables aux femmes tandis que les dividendes et les revenus du fonds seront utilisés au profit du travail de l'UNIFEM en Asie du Sud-est. Les compagnies ciblées doivent démontrer leur potentialités pour l'investissement et leur engagement à l'habilitation des femmes, définie ainsi :

- représentation substantielle des femmes au niveau du conseil d'administration ;
- programmes de recrutement et de promotion favorables aux femmes ;
- prestations sociales pour la maternité et l'adoption ;
- salaire comparable pour travail comparable ;
- programmes de garderies d'enfants sur place ou subventionnés ;
- programmes de mentors pour les employées ;
- produits ou services profitant aux femmes.

Les compagnies qui sapent de façon répétée l'habilitation des femmes en leur payant des salaires en-dessous du minimum légal ou qui sous-traitent à des entreprises qui abusent du travail des femmes et des enfants, pourraient être exclues du fonds proposé. Un comité consultatif comprenant des représentants de l'UNIFEM et des professionnelles de l'investissement fera un audit des critères et des choix d'investissement tous les six mois.

Source : Comité national de l'UNIFEM Singapour, 1998.

généralistes. Le droit d'être propriétaire et de gérer une entreprise doit être défini et utilisé de façon à ce qu'il ne viole pas, mais au contraire favorise, les droits fondamentaux des employés, des consommateurs et des collectivités locales.

Finalement, le progrès pour les femmes du monde exige qu'elles deviennent des acteurs du processus politique. Les femmes ne se contentent plus d'être l'objet de politiques, mais elles exigent un rôle égal dans la formulation des orientations qui déterminent leur avenir, comme le montre le chapitre 6.